

Fleurieux

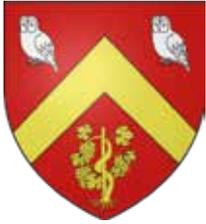
sur l'Arbresle

Bulletin municipal



2023





Carte d'identité communale

République Française

Commune Fleurieux sur l'Arbresle
Superficie 951 ha
Altitude de 209 à 403 m
Population 2353 habitants au 1^{er} janvier 2022
Habitants Fleurinoise, Fleurinois
Situation 5 km du chef de canton : L'Arbresle,
..... à 21 km de la Métropole de Lyon
Caractéristiques : traversée par la RN7 et l'A89
..... 2 rivières (la Brévenne et le Buvet)
..... 2 lignes de chemin de fer
Visite célèbre Napoléon en 1814

Bulletin municipal 2023

À conserver pour tous renseignements utiles

Directeur de la publication :

Diogène BATALLA, maire

Responsable d'édition :

Frédérique MOULIGNEAU

Rédaction :

Commission communication
(Frédérique MOULIGNEAU, Baptiste GAUDELUS, ,
Stanislas BOUCHET, conseillers municipaux),
personnel municipal, associations,
Communauté de Communes.

Conception graphique et réalisation : AJCCOM

69400 Porte des Pierres Dorées - www.ajccom.fr

Crédit photos : La commune de Fleurieux/A.
AJCCOM

Distribution : mairie de Fleurieux sur l'Arbresle
Tirage à 1200 ex.



L'équipe Communication remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	page 3
VIE MUNICIPALE	pages 4 à 15
ENVIRONNEMENT	pages 16 à 19
INTERCOMMUNALITÉ.....	pages 20 à 23
CULTURE ET PATRIMOINE.....	pages 24 à 31
VIE ASSOCIATIVE.....	pages 32 à 47
VIE PRATIQUE	pages 48 à 50
ETAT CIVIL.....	page 51

Site internet : fleurieuxsurlarbresle.fr



Scannez et découvrez Fleurieux sur l'Arbresle

Les annonceurs

4 SRM	page 23
AJCCOM	page 22
BONNET Nicolas.....	page 5
BOUTICYCLE.....	page 5
CARRELAGE DU LYONNAIS	page 46
CROUZET	page 31
EA SERVICE 69	page 36
GUICHARD TOITURE	page 14
ITP	page 31
JCN INFORMATIQUE	page 43
JOMARD	page 14
KORTEN	page 8
LE RUCHER DE MACAMELI	page 18
PARDON EGVB	page 34
PHARMACIE DES ABEILLES.....	page 22
QUALI-LOGIS	page 39
VINZENT SARL	page 10

Nous tenons à remercier les artisans, les commerçants et les entreprises qui, par leur soutien, ont permis l'édition de ce bulletin. Accordez leur votre confiance.



Le mot du maire

Chères Fleurinoises et chers Fleurinois,

L'année 2022 s'est achevée et nous avons eu de nombreuses occasions de nous retrouver en famille, entre amis ou lors des évènements réguliers qui ont ponctué la vie du village.

Notre vie associative, culturelle et festive a pu bénéficier cette année d'un ensoleillement exceptionnel (*trop d'ailleurs*) autant que d'un recul de la crise sanitaire et nous avons eu l'occasion d'innover ensemble : avec un défilé des Classes "XXL", une fête de la Saint Jean alliant concert et marché nocturne, une fête du 14 juillet champêtre dans le parc de l'espace François Baraduc, un premier festival Youpitralalight "light" mais de grande qualité culturelle, un premier festival du livre, une première fête du sport, la journée Eco-Héros de nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes et une fête du 8 décembre qui n'a pas démenti la qualité du cadre de notre "Place des Deux Chouettes".

Pour autant, nous n'avons pas oublié la solidarité auprès de ceux qui souffrent, localement ou en Ukraine depuis près d'un an déjà. Et nous avons pris très au sérieux les signaux d'alertes environnementaux et énergétiques reçus cette année : nous avons fait ensemble les efforts ponctuels et durables nécessaires pour limiter nos déchets, notre consommation d'eau et d'énergies. Et dans ce contexte, l'organisation au printemps dernier du marché de l'environnement intercommunal dans notre centre-bourg est teintée d'une fierté toute particulière.

J'ai naturellement une pensée chaleureuse pour ceux d'entre nous qui ont été touchés cette année par l'isolement, la maladie et le deuil et je tiens à vous assurer de tout mon soutien et du soutien de toute l'équipe municipale qui reste à votre service au quotidien.

L'année qui s'est achevée marque également la moitié de la durée du mandat de la nouvelle équipe municipale que vous avez élue à mes côtés. Il m'a semblé nécessaire de vous partager dans ce bulletin un bilan des actions accomplies et lancées sur cette période 2020-2022 et la perspective des actions qui le seront au cours des trois prochaines années. Je tiens à vous assurer du respect de nos engagements pris à vos côtés : mettre l'environnement et le lien social au cœur de nos actions, faire de la solidarité et de l'entraide notre fil rouge, achever et dynamiser notre centre-bourg (*voirie, parkings, commerces, services*) et engager des projets majeurs pour accompagner chaque étape de la vie des Fleurinois (*micro-crèche, locaux périscolaires, résidence senior*) dans un cadre de rigueur budgétaire et d'urbanisation maîtrisée.

Je voudrais remercier ici les équipes municipales et communales ainsi que les bénévoles et chacun de vous pour avoir contribué à la richesse de toutes ces réalisations.

Je vous souhaite, à vous-même comme à vos proches et à ceux qui vous sont chers, une très belle année 2023 et mes meilleurs vœux de santé.

Diogène BATALLA,
Maire de Fleurieux sur l'Arbresle





Votre conseil municipal a évolué cette année !

Parce qu'il en est de la vie d'une équipe d'élus comme de la vie en général, les six années de mandat peuvent voir évoluer les disponibilités personnelles qu'il est possible de mettre au service du collectif (*que ce soit pour raisons professionnelles, de santé ou autres*). En tous cas, rappelons-le ici, l'engagement individuel au service du collectif est un prérequis à la démocratie et, quelle qu'en soit la durée, un cadeau fait au bien commun.

Ainsi pour cette année et suite à la démission de deux élus de leur poste d'adjoint respectif, le conseil municipal s'est réorganisé lors de la séance du 4 juillet 2022, et a élu une nouvelle équipe d'adjoints au service des Fleurinois, avec les fonctions suivantes :

Nom de l' élu(e)	Position	Fonctions
Elvine LÉON	1 ^{ère} adjointe	Finances, activités économiques, agriculture, urbanisme et aménagement de l'espace
Aymeric GIRARDON	2 ^{ème} adjoint	Voirie et bâtiments
Véronique BOUCHARD	3 ^{ème} adjointe	Petite enfance, enfance, jeunesse et affaires scolaires
Jean-Marie LEYGONIE	4 ^{ème} adjoint	Environnement, sécurité et prévention
Evelyne GIRARDON	5 ^{ème} adjointe	Animation, affaires culturelles et sportives
Frédérique MOULIGNEAU	Conseillère déléguée	Communication et médiathèque
Baptiste GAUDELUS	Conseiller délégué	Affaires sociales

Toute l'équipe est à la disposition des Fleurinois !
Et vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site internet de la commune.

Votre équipe communale

Suite au départ vers d'autres contrées (*professionnelles ou géographiques*) de Nataly Bureau, Eva Rodier et Quentin Rossi, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux visages au sein de la Mairie.



Caroline Faye, notre nouvelle DGS (*Directrice Générale des Services*) est une jeune femme expérimentée en matière de services publics : elle a en effet passé la majeure partie de sa carrière professionnelle dans des structures publiques dans les domaines de la gestion des déchets, de l'assainissement et de la communication.



Pascale Greneron, jeune Fleurinoise s'est, quant à elle, mise à notre service à **l'accueil et au bureau de poste**.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions par avance pour leur engagement à notre service. Concernant la succession de Quentin Rossi, elle s'est opérée par une réorganisation et un renforcement de la police intercommunale.

Une nouvelle équipe, un nouveau projet



Julien responsable du magasin, Morgann étudiant en management et Benjamin notre technicien atelier, sont à votre disposition pour accueillir tous les cyclistes et ceux qui souhaitent se mettre au vélo du mardi au samedi de 10h à 19h.

Le projet consiste à accompagner localement les Fleurinoises et Fleurinois qui veulent faire évoluer leur mobilité ou tout simplement développer une pratique loisir ou sportive du vélo.

Vélos à assistance électrique, Vtt, Vélos de Course, VTC, Vélos urbains pliants, Vélo Cargo ou long tail, l'équipe a référencé de nouvelles marques et de nouveaux vélos tels que Eovolt (société RhônAlpine de fabrica-

tion de vélos pliants), Ultima Mobility (qui a conçu un vélo électrique avec vitesse automatique à partir du nouveau moteur électrique Valéo) et bien d'autres marques comme Shimano, Endura (textile), Trek, Cube et Orbea.

Services proposés :
Atelier réparation - Conseils et accompagnement (analyse posturale - Evaluation de la valeur de votre vélo d'occasion et rachat de votre vélo d'occasion (avec facture achat) - Equipement du cycliste (textile, sacoches, paniers, chaussures, casques...)
- Location de vélo - Marquage vélo ...

69 chemin de Cornu - 69210 Fleurieux sur l'Arbresle

BONNET Nicolas - EURL

Entretien de Parcs & Jardins



Tél. 06 64 16 26 53 - nicolas.bonnet48@orange.fr
www.bonnet-nicolas-parc-et-jardins.fr

**227 Chemin de Servy
69 210 Fleurieux sur l'Arbresle**



Bilan à mi-mandat



L'année qui s'est achevée marque la moitié de la durée du mandat de la nouvelle équipe municipale que vous avez élue à mes côtés. Il m'a semblé nécessaire de vous partager dans ce bulletin un bilan des actions accomplies et lancées sur cette période 2020-2022 et la perspective des actions qui le seront au cours des trois prochaines années. Je tiens à vous assurer du respect de nos engagements pris à vos côtés.



Souvenez-vous ...

Les élections s'étaient déroulées le 15 mars 2020 dans un contexte COVID complexe en raison d'un confinement total. Et le nouveau Conseil Municipal n'a pu prendre ses fonctions que le 23 mai 2020. Au-delà de la gestion d'une logistique de confinement pour les équipes et l'école, un premier élan de solidarité a été engagé au

service des Fleurinois : la fabrication et la distribution de masques et d'aliments de première nécessité aux plus fragiles par vos élus, par les membres du CCAS et par des bénévoles qui s'étaient manifestés spontanément.

La situation s'est ensuite assainie progressivement bien que de manière peu linéaire, et vos élus ont pu prendre en main les différents chantiers pour lesquels ils s'étaient engagés. L'équipe a évolué régulièrement, en conservant le cap et la mobilisation nécessaires au respect des engagements qui avaient été pris auprès des Fleurinois !

Avec le lien social au cœur ...

Et des actions qui en témoignent :

- **La création d'un bar associatif** éphémère le temps de finaliser les travaux de la place du village, ce "Chouette bar" a fait le bonheur de nos premières retrouvailles post-confinement et durant douze mois,
- Le CCAS en action auprès des aînés et des plus fragiles - été comme hiver - et en appui pour **l'installation d'un frigo solidaire**,
- **Des dotations annuelles de plus de 66K€** pour permettre aux associations de continuer à donner de la vie éducative, sportive, culturelle auprès de tous les publics,
- **Une médiathèque élargie** (horaires, et réseau partagé avec trois autres communes) installée dans des locaux rénovés, et toujours en appui des scolaires et des très jeunes lecteurs,
- **Des événements associatifs, culturels et sportifs** encouragés, avec la 1ère fête du sport et le 1er festival du livre,

- **Le retour des fêtes traditionnelles** dans des formats inédits (au cœur de la nouvelle place, comme au cœur du parc de la salle François Baraduc),
- Un terrain de boules et le marquage des terrains de sport de la salle François Baraduc rénovés.

Avec la solidarité et l'entraide en fil rouge ...

Et des actions qui en témoignent :

- **La Mutuelle communale a été renouvelée** pour que chacun, quelle que soit sa situation professionnelle puisse être couvert,
- **Les tarifs périscolaires** ont été basés sur le quotient familial, pour un meilleur accès à une alimentation de qualité pour tous,
- **Les nouveaux arrivants** ont été accueillis chaque année et la visite du village en mode doux a été inaugurée en 2022 pour leur permettre de mieux appréhender la richesse de leur nouveau cadre de vie,
- **Une collecte de dons pour les Ukrainiens** a été organisée à laquelle vous avez été nombreux à souscrire, et **nous avons accueilli une famille dans un appartement mis à disposition par la municipalité**, sans oublier la coordination par le CCAS des familles fleurinoises accueillantes.

Une place de vie qui tient ses promesses dont vous avez choisi le nom : la place des Deux Chouettes et un centre-bourg qui a repris vie et le sens du service (commerces, restaurants, pôle santé, agence postale, borne de recharge électrique de véhicules, ...)

Un centre-bourg qui va continuer à évoluer ...

Avec des projets qui se concrétiseront à court terme :

- **La réfection de la voirie** intégrant la possibilité de déplacement en mode doux,
- **Une boulangerie prochainement installée** sur la place Benoit Dubost,
- **Une offre de parkings enrichie** et un parking Combaudon de 50 places,
- **Des jardins partagés** pour permettre à nos habitants en collectif d'avoir leur propre jardin en toute proximité.



Et des projets majeurs engagés pour accompagner chaque étape de la vie ...

- **L'extension de l'école** : avec des espaces dédiés au périscolaire et une mini-crèche,
- La réfection de la salle François Baraduc, intégrant la nécessaire amélioration de l'insonorisation pour préserver le voisinage,
- **Une étude de résidence senior** en toute proximité du centre-bourg, pour permettre à nos aînés de rester vivre à Fleurieux le plus longtemps possible,
- **Un crématorium**, dont les demandes administratives sont en cours, localisé à côté du cimetière de L'Arbresle, route Napoléon, parce qu'il est des moments où la proximité est essentielle.

La création d'un Conseil Municipal des Jeunes et une mention spéciale pour les premiers jeunes élus qui ont œuvré à la mise en place d'une journée Eco héros avec une Soirée cinéma animée. Un article leur est réservé dans ce bulletin.

L'inauguration du complexe rugby du PARC durant l'été 2022, projet majeur achevé "en grandes pompes" ...



Une urbanisation maîtrisée pour conserver un cœur de population actif :

- **Deux immeubles** ont pris vie durant ce mandat et leurs habitants ont été accueillis,
- **Un PLU** en ligne et en cours de révision

Le respect de l'environnement dans chacune de nos actions :

- Avec de très nombreux exemples qui en témoignent : diminution des éclairages nocturnes, connexion des eaux de pluie Carriat/Lafond (450K€), reboisement du Parc du Chêne, simplification du tri sélectif, soutien au Repair Café, accompagnement à l'acquisition de récupérateurs d'eau ou de composteurs avec la CCPA, composteur collectif en centre-Bourg, nettoyage participatif du village, installation d'une borne de recharge électrique, future toiture photovoltaïque de la salle François Baraduc, ...
- **Et un grand marché de l'environnement Intercommunal** au printemps 2022.



La sécurité comme socle incontournable de notre environnement ...

- **Un service de police municipale renforcé** et organisé en complémentarité avec des communes voisines,
- **Un réseau de participation citoyenne actif**, mobilisé à la vigilance au quotidien dans notre village et en lien régulier avec la gendarmerie,
- **Un plan communal de sauvegarde** en cas de crise majeure, adapté et actualisé,
- **Un radar pédagogique actif** positionné dans les zones les plus problématiques en matière de vitesse de circulation,
- **Une vidéo-protection** en phase d'étude technique.

La Communauté de Commune, c'est nous ! Et un allié à valoriser ...

- **Des aides & des services** qui vous sont régulièrement partagés (environnement, économie, tourisme, ...),
- Et le tout récent **France Services** présenté dans ce bulletin.



Une promesse de rigueur budgétaires tenue ...

- **Avec l'absence d'augmentation d'impôts** à laquelle nous nous étions engagés,
- **Une capacité d'investissement préservée** et orientée sur les grands projets pour lesquels vous nous avez élus.

Des équipes et un fil de communication à votre service ...

- **Des équipes communales renouvelées** qui vous sont présentées dans ce bulletin,
- **Une équipe d'élus qui s'est adaptée,**
- **Et toujours, un fil de communication pour vous informer** : le bulletin municipal, le Fleurieux Flash à mi-année, les newsletters intermédiaires, panneaupocket et le panneau lumineux.



Urbanisme

Autorisation d'urbanisme

Traitées en mairie de Fleurieux sur L'Arbresle - Mise à jour à fin 2022

Nombre de Permis de Construire et Permis d'Aménager :

Type d'autorisation	Quantité totale	Maisons individuelles	Immeubles collectifs	Garages ou abris de + de 20m ²	Locaux artisanaux, industriels ou agricoles	Extensions habitations	Vérandas	Divers modifications PC existant
Permis de construire	20	3			6	2		9
Permis d'aménager	3	1						2
Refus	2							

Nombre de Déclarations Préalables :

Quantité totale	Terrasses, abris jardin ou voiture	Vérandas moins de 20m ²	Extensions	Piscines	Divisions parcellaires	Panneaux Photovoltaïques	Murs, clôtures, portails	Modif. ouvertures, toitures ou ravalement de façades	Agri-culture divers	Sans suite ou refus
74	5	1		8	5	18	8	28		1

Nombre de Dossiers de Certificats d'Urbanisme : 60

Droits de préemption (DIA) : 40

ZA de Montepy
105, rue de Montepy
69210 FLEURIEUX
Sur I'ARBRESLE

Tél: 04 74 26 09 21
architecture@korten.fr



L'accueil des nouveaux habitants ... avec une visite pédestre du village !

La Municipalité a pour coutume d'accueillir en automne les nouveaux habitants. C'est ainsi que le Maire, entouré de membres du Conseil municipal et d'agents territoriaux, a reçu, comme il se doit, les personnes installées récemment dans notre village.

Le Maire a souligné la situation privilégiée de celui-ci due à la proximité des principaux axes routiers comme l'A89 ou des transports en commun comme le tram train ; il a mis aussi en valeur la richesse de la vie associative, le dynamisme des producteurs locaux et l'intérêt apporté par des structures communautaires comme la déchetterie ou le centre aquatique.

Il a insisté également sur le fait que pour mieux apprécier les avantages d'un nouveau lieu de résidence ou mieux accepter ses insuffisances, il est indispensable d'apprendre à mieux le connaître. Pour cela il a demandé à Raymond Berthaud, mandaté pour le développement du tourisme sur notre commune, s'il voulait bien organiser une sortie à l'intention des nouveaux venus.

Le samedi suivant, profitant d'un soleil éclatant, une joyeuse troupe d'une quinzaine de personnes s'est réunie devant le bâtiment municipal auprès de son guide occasionnel épaulé par deux adjoints, puis elle a entrepris une balade panoramique de deux heures tout autour de notre colline. Les participant(e)s eurent droit à une copieuse série d'informations sur l'histoire de notre village, sur son patrimoine touristique, sur son activité économique, le tout accompagné d'anecdotes insolites et souvent amusantes sur certains événements du passé ou sur certains personnages particuliers.

À l'issue de la sortie, il ne leur était plus permis d'ignorer la bonne Adèle Ducreux, St Barthélémy et son glaive, l'allée de la Folie, la croix Vérand, le comte de Fleurieux, la magnanerie, le hameau des Pesses, les pavillons du Chêne, la famille Charmet...pour ne citer que quelques-uns des éléments parmi tant d'autres, qui constituent les racines de notre village et contribuent à forger son identité.



Après deux heures de randonnée "culturelle", nos marcheurs se sont séparés avec regret mais avec un vrai désir d'en connaître encore plus sur la commune qui les a accueillis et qui est désormais la leur.

Nous souhaitons très naturellement la bienvenue à tous nos nouveaux voisins !



Une borne de recharge électrique pour les Fleurinois !

Chose promise, chose due ! La borne de recharge électrique (qui permet de charger deux véhicules en parallèle) a été installée en toute fin d'année 2022 sur le parking de l'église et permettra à tous les Fleurinois qui ne disposent pas de l'équipement privatif nécessaire de venir recharger leurs véhicules. Une belle avancée pour nous et pour la préservation de l'environnement ! Raccordement en cours pour une mise en service d'ici fin janvier.



Bâtiments



Projet d'extension de l'École

C'est un projet majeur du mandat qui intègre le double engagement de création d'espaces dédiés aux temps périscolaires et extrascolaires (*parce que pour nos bambins la différenciation des lieux est un marqueur de cadre essentiel*) et de mise en place d'une micro-crèche au cœur du Parc du Chêne à horizon rentrée scolaire 2024/2025.

Accompagnés par un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) retenu début d'année 2022, nous avons retenu une équipe de maîtrise d'œuvre (MOE) cet été. Suite à présentation des esquisses et plans d'avant-projet accompagnés d'estimations financières de plus en plus précises cet automne, le permis de construire sera déposé en début d'année dans l'objectif de pouvoir démarrer les travaux pendant la période de congés scolaires estivaux.

En parallèle de l'instruction longue de ce permis de construire, nous travaillons actuellement sur les plans et cahiers des charges techniques pour consultation des entreprises au printemps. Le sujet énergétique est naturellement au cœur des préoccupations des différents acteurs du projet !

Ce nouveau bâtiment sera situé derrière l'espace cantine, en parfaite adaptation du relief existant. Les visuels ci-contre sont indicatifs et restent modifiables pour partie.



Impacts du "Décret Tertiaire"

Le décret Tertiaire oblige les acteurs publics et privés à déclarer leurs données de consommation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1000m² et les contraint à diminuer leur consommation d'énergie de 40% à horizon 2030, de 50% pour 2040 et de 60% pour 2050.

Pour notre commune, deux bâtiments sont concernés : l'école et la salle polyvalente. Les travaux de diagnostic et de paramétrages ont donc été lancés en cette fin d'année 2022 et des premières mesures d'économies ont été engagées (*chauffage, eau chaude et éclairages notamment*).

Un courrier de sensibilisation aux économies d'énergie été également envoyé aux utilisateurs de ces bâtiments, dont nos associations, pour que chacun puisse comprendre la trajectoire et agir au quotidien !



CCAS, que d'initiatives !

Repas des aînés

Après une année où il n'avait pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire, et où il avait été remplacé par la distribution de paniers, **le repas des aînés s'est à nouveau déroulé dans la salle des fêtes** le 1^{er} dimanche de mars 2022.

Nos aînés et nos élus ont pu renouer avec la tradition désormais instaurée dans notre village et partager ce repas festif servi par une dizaine de jeunes Fleurinois de la MJC, et trouver sur leur tables les menus préparés et décorés par les enfants de l'école. L'animation était assurée par la chanteuse Chantale Némond : au programme, spectacle chanté et quelques pas de danse pour les plus motivés.

Pour cette année 2023, le repas des aînés se déroulera à l'espace François Baraduc le Dimanche 5 mars et réunira à nouveau tous les fleurinois de plus de 70 ans pour une nouvelle après-midi que nous espérons tout aussi chaleureuse.

Frigo solidaire



Depuis juillet 2020, un frigo solidaire et anti-gaspi, projet porté par David et Catherine Perrelle et financé avec la participation du CCAS, du département du Rhône et de la MSA, un financement participatif, et des entreprises Quali-Logis et Idée-Froid, est installé à proximité du GAEC « le jardin fleurinois ». Le principe est extrêmement simple :

chacun peut venir déposer ou prélever des denrées alimentaires, en toute discrétion. A côté du frigo solidaire, vous trouverez aussi un placard destiné aux denrées non périssables et une boîte à livres. L'utilité d'un tel projet n'est plus à démontrer. Chaque jour entre deux et six prélèvements sont réalisés, ce qui représente entre 3000 et 4000 kgs de denrées non jetées chaque année. Cela permet à des personnes d'accéder à une aide alimentaire en toute discrétion sans être obligé de remplir un dossier. La commune de Courzieu s'est renseignée sur le fonctionnement et a aussi fait le choix d'installer un frigo solidaire depuis octobre dernier. Le bon fonctionnement de ce projet est basé sur la participation volontaire et la solidarité de tous. Malheureusement, trop peu de dépôts sont effectués. Nous encourageons les citoyens à

donner des denrées à date de péremption courte plutôt que de les jeter et à déposer des surplus de plats cuisinés. La période actuelle risque d'augmenter le nombre de personnes qui en auront besoin... Nous comptons sur vous !

Projet d'atelier à destination des seniors

En partenariat entre la MJC et le CCAS, nous souhaitons proposer un espace d'accueil, une demi-journée par semaine, à destination des personnes de 60 ans et plus.

Cet espace serait mis en place au sein de la MJC, organisé autour d'activités multiples telles que tables de jeux de société, boules, ateliers mémoire, ateliers cuisine, sorties avec accompagnement au marché, bowling, marche...

L'objectif serait de favoriser la rencontre des publics et la mixité intergénérationnelle, de rompre l'isolement et de permettre à chacun de progresser à tous les âges de la vie, notamment au travers d'activités orientées vers l'utilisation des technologies numériques et d'ateliers mémoire.

Un tel projet ne pourra voir le jour que s'il répond à vos besoins... Si la création de cet espace vous intéresse, merci de prendre contact avec le CCAS (*en mairie ou à l'adresse suivante : baptiste.gaudelus@mairie-fleurieux.fr*) ou avec la MJC (*mjcfleurieux@gmail.com*). Une présentation du dispositif envisagé sera faite lors du repas des aînés en mars.

Afin que chacun puisse participer aux activités, une grille tarifaire tenant compte des revenus sera proposée, avec la possibilité d'une gratuité selon les situations.

Mutuelle communale

Depuis 2016, notre commune propose aux Fleurinois actifs et retraités d'adhérer à la Mutuelle Communale Lentilloise, mutuelle gérée et animée par la MTRL. La Mutuelle communale est ouverte à tous, sans limite d'âge, que vous soyez seul, en couple, actif, retraité.

Pour plus de renseignements, contactez le 04 72 60 57 02



Une mention spéciale pour nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes

Rappelons-nous

Le projet de création du Conseil Municipal des Jeunes était un des engagements de campagne de l'équipe municipale en 2020 et les travaux ont été menés par la commission Enfance, Jeunesse et Affaires Scolaires qui a fait adopter lors du conseil municipal du 22 janvier 2021 le règlement intérieur du "futur" CMJ.

Le Conseil Municipal des Jeunes devait donner l'opportunité aux jeunes Fleurinois de porter des projets sur les thèmes de l'environnement, la culture, les loisirs et la solidarité, mais aussi sur les questions touchant la jeunesse et leur permettre ainsi :

- de participer à la vie de la commune, de donner leur avis et influencer sur les projets de la collectivité,
- de définir des projets et de les mettre en œuvre avec un accompagnement adapté,
- de développer des rencontres intergénérationnelles.



La toute première équipe élue ...

Les élections se sont déroulées le samedi 9 octobre 2021 en mairie de Fleurieux sur l'Arbresle, avec 38 inscrits, 31 votants, 10 candidats, tous élus :

- DRUT Alexandre
- NGUYEN Lucy
- SAUGUES Camille
- WINTZER Aaron
- BONNEFOY Louise
- DELBOVE Eva
- REDONDAUD Marie
- SAUGUES Raphaël
- CARRETTE Victor
- LABOURIER Mathilde

Deux ans de travaux

Et si l'étape de l'élection est évidemment cruciale, la suite ne l'est pas moins !

Apprendre à se connaître, à travailler ensemble, à s'écouter, à co-créer et à décider collégalement d'un projet à construire ensemble, brique par brique, en s'enrichissant du collectif !

Ce fut également une première et une découverte pour les élus en charge, pour les membres de la commission, et pour l'animatrice déléguée par la MJC Séverine Batisoldi au cours des nombreuses réunions de travail intervenues sur la durée du mandat. Sans oublier la cérémonie initiale de remise de la cocarde par M. le Maire et la présentation du projet final en réunion de Conseil au printemps 2022, qui forgent le sens de la responsabilité, la capacité à prendre la parole en public et à convaincre une assemblée d'adultes.

Et pour tout vous partager, les membres du Conseil Municipal ont été frappés par le sérieux, l'engagement et la qualité professionnelle de la préparation et de la présentation de leur projet par les jeunes élus !





Le projet mené : une journée d'animation au service de l'environnement

Dès les premiers travaux, les idées ont rapidement fusé autour des thématiques de l'amélioration du cadre de vie et de l'action pour la planète, du mieux-vivre ensemble et de l'animation du village, ou encore du développement de projets solidaires et intergénérationnels.

Et c'est donc une manifestation éco-héro, parfaite synthèse entre toutes ces thématiques qui a été construite et proposée aux Fleurinois : ramassage collectif qui a permis de retirer 15 kg de déchets du village, pédagogie autour de stands tels que le frigo anti-gaspi ou le quizz des déchets, suivis d'un repas en mode "auberge espagnole" et d'un documentaire de grande qualité "2040" sur écran XXL dans la salle François Baraduc.

Nos jeunes élus ont pu expérimenter les notions d'échéanciers, de budgétisations, ou encore de modes de conduite du choix collectif. Et comme choisir n'est pas renoncer, de nombreuses idées ont été précieusement recueillies pour d'autres projets futurs !

Et pour la rentrée 2023 : serez-vous candidat ? Electeur ? Ou les deux ?

La communication sur le prochain règlement et le niveau des classes éligibles sera à surveiller au printemps 2023, mais ce qui restera inchangé :

Pour être électeur ou électrice au CMJ 2023 :

- être domicilié(e) à Fleurieux,
- se faire inscrire en mairie sur les listes électorales et retirer sa carte d'électeur pour pouvoir voter.

Pour être candidat ou candidate au CMJ 2023 :

- être domicilié(e) à Fleurieux,
- remplir une fiche de candidature, fais signer l'autorisation parentale,
- reposer son dossier en mairie avant le 15 septembre.



Dates à retenir :

- Retrait des cartes d'électeur à partir du 1^{er} septembre 2023
- Dépôts des candidatures entre le 1^{er} septembre et le 15 septembre 2023,
- Début de la campagne le 25 septembre 2023, pour une durée de 15 jours,
- Élections en octobre 2023
- 1^{ère} réunion du CMJ en novembre 2023.



Noces de diamant pour Ginette et Raymond Berthaud

Parce qu'ils n'ont connu qu'un seul poste d'enseignants depuis leur installation à Fleurieux en 1962, année de leur mariage, Ginette et Raymond Berthaud ont tenu à célébrer leurs noces de diamant à la Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle.

Monsieur le Maire, épaulé par un de ses fidèles adjoints, Aymeric Girardon ont ainsi organisé cette sympathique cérémonie en évoquant les trente-trois ans passés au service de notre école et en soulignant leur implication toujours active de retraités dans la vie communale : Ginette à la chorale, à la médiathèque, à la section marche, Raymond, toujours actif collaborateur des publications municipales, du patrimoine et du tourisme....créateur lors de ses deux mandats d'adjoint au Maire de notre devise "la nature aux portes de la ville", concepteur de notre rond-point N7 et de notre blason, auteur de l'ouvrage monographique "Fleurieux notre village",...



Une très belle composition florale ainsi que la médaille de notre commune leur furent offertes en guise de remerciements pour tous les services qu'ils rendent à notre village depuis tant d'années.

Une première édition fleurinoise pour Octobre Rose !



Pour cette première édition, la place des deux chouettes s'est parée de guirlandes de soutiens-gorges multicolores durant quelques semaines et ce, grâce à la forte mobilisation des Fleurinoises pour soutenir la lutte contre le cancer du sein ! Un grand merci à toutes ! Le partenariat entre la Start-up "Choisir ma Crèche" située à Limonest et l'association "Courir pour Elle" a ensuite permis le don de 1 € par soutien-gorge collecté, soit 148€ de don pour notre commune pour cette première édition... à suivre donc !

GUICHARD TOITURE
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Mathieu GUICHARD
06 80 96 69 30

guichardtoiture@gmail.com

69210 FLEURIEUX sur l'Arbresle

Pierre et Jean-Michel JOMARD
Vignerons depuis 1520

Coteaux du Lyonnais Blanc - Rouge - Rosé
Beaujolais Rouge - Bourgogne Blanc
Eaux de Vie Poires et Cerises - Jus de raisin

☎ 04 74 01 02 27 / 06 60 98 88 65
E-mail jmjomard@free.fr
1057 Route Albert Damez
Le Morillon
69210 FLEURIEUX S/L'ARBRESLE

Caveau ouvert à la vente du lundi au vendredi de 18h00 à 19h30
Le samedi de 08h00 à 19h00



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

La cérémonie 2022 s'est déroulée en présence des Fleurinois, des adjoints et élus venus nombreux rendre hommage à tous les morts pour la France.

Monsieur le Maire, Diogène Batalla, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts et a rappelé au cours de son discours qu'à la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre terribles années de combat, la nouvelle de la Victoire s'était répandue à la volée dans tout le pays.

La fureur du canon s'était enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. La guerre était finie, mais pour les survivants commençait un funeste décompte des soldats français tombés au champ d'honneur, de nos militaires blessés ou mutilés, et des « gueules cassées » qui plongèrent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France. Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et les jeunes générations doivent désormais s'emparer de ce souvenir.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, et si le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », nous savons ce qu'il advint de cet espoir alors que la guerre est de retour sur notre continent.

Cette année, deux soldats morts pour la France au Mali ont été particulièrement mis à l'honneur, le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin, sans oublier tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Après l'hommage rendu également à nos Fleurinois morts pour la France, la Marseillaise a été entonnée par la chorale de "La joie de chanter" et la cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié à la salle Gaston Braquet.

8 décembre, la fête des lumières ...

Encore une très belle édition pour la traditionnelle fête des lumières du 8 décembre qui s'est déroulée sur la place des Deux Chouettes.

Si les fidèles animations des classes avec un stand gourmand et animé, du sou des écoles avec le défilé, du vin chaud offert par la mairie ou encore des commerçants du village ont été très appréciées, les nouveautés ont fait sensation : le père Noël et sa boîte aux lettres pour nos petits Fleurinois ont connu un grand succès, et le feu d'artifice a enchanté notre soirée !





Le tri des biodéchets bientôt obligatoire en France !

Dès fin 2023, les collectivités auront l'obligation de proposer une solution de tri des biodéchets à leurs habitants (loi AGEC du 10 février 2020).

Pourquoi ?

Les biodéchets (épluchures, reste de repas, ...) représentent 30% de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles des habitants. C'est donc un levier fort de réduction des déchets à la source. La CCPA développe depuis 2016 le compostage sur son territoire. Le nouveau programme local de réduction des déchets, voté en juillet 2021, accentue le développement du compostage partagé et individuel sur les 17 communes. 800 personnes ont répondu en septembre à l'enquête sur le compostage et vous êtes 90% à nous indiquer que "Tout va bien" avec votre compost.



Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ?

Deux solutions sont proposées par la CCPA

- Réserver un composteur individuel en bois à 25 € sur le site www.paysdelarbresle.fr
- Créer ou rejoindre un site de compostage partagé dans votre quartier (*carte disponible sur www.paysdelarbresle.fr*) ou prendre contact avec les services de la CCPA.



LES ASTUCES POUR BIEN TRIER !



Depuis le 1er février 2022, le tri est devenu **plus simple**, puisque vous pouvez **trier tous vos emballages**. Mais savez-vous pourquoi c'est nécessaire que chacun joue le jeu ? Triier permet le recyclage de la majorité des emballages, ce qui contribue à **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)**, mais aussi à **économiser les matières premières**.

Triier permet aussi de **réduire les coûts des collectivités**, en réduisant le volume des déchets incinérés, qui coûtent plus cher que les déchets triés.

De plus, le tri est vecteur de création de filières et donc d'emplois.

Voici donc les gestes à adopter au quotidien pour que le tri soit optimal !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander à votre collectivité le mémo-tri, ou bien rendez-vous sur <https://www.sytraival.com/>



La dératisation, un devoir collectif

La prolifération de rats est constatée à l'intérieur des propriétés. Aussi, il est demandé à chaque propriétaire de dératiser : immeubles, caves, maisons, dépendances, comme la législation en fait l'obligation. Les rats affectionnent également les secteurs où des poules sont présentes (*notamment du fait de la présence de nourriture au sol*).

Il existe des lois en France obligeant les particuliers à dératiser une maison infestée de rats. Par ailleurs, la dératisation de la maison doit s'effectuer dans la transparence la plus totale : vous devez être en mesure de connaître, par exemple, les noms des produits utilisés.



BIEN S'INFORMER SUR LA DÉRATISATION

LES BONS GESTES

- S'assurer que les déchets ménagers soient stockés dans des conteneurs en plastique et que les déchets non recyclables soient dans des sacs poubelle fermés dans un bac à couvercle noir.
- Ne pas laisser de denrée alimentaire ou détritiques à l'extérieur des habitations.
- Grillager les soupiroux de cave et bouches d'aération.
- Désherber régulièrement les abords des habitations.
- Eloigner les stocks de bois des murs.

Le maire a la responsabilité d'assurer la salubrité publique sur sa commune.



Chaque propriétaire doit faire le nécessaire pour dératiser, sans délai, les immeubles, caves, maisons, et/ou dépendances, comme la législation en fait l'obligation.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle intervient 4 à 6 fois chaque année dans les zones où il y a prolifération.



Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

L'eau est une denrée de plus en plus rare, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle met en place des actions concrètes pour la préserver.

Les conditions d'éligibilité :

- être majeur,
- habiter une maison, un immeuble ou être gestionnaire d'une résidence située sur le territoire de la CCPA,
- disposer d'un espace suffisant pour installer un récupérateur d'eau de pluie à usage extérieur : balcon, cour ou jardin,
- acheter un récupérateur d'eau de pluie neuf dans un commerce situé sur le territoire de la CCPA à partir du 30 juillet 2022.

Sont exclus du dispositif d'aide financière : les achats sur internet, les achats hors territoire de la CCPA, les achats d'occasion, les dispositifs de suppressions. Subvention limitée à un récupérateur maximum par foyer et par demande.

Montant de l'aide : Participation à hauteur 50% du prix d'achat, subvention plafonnée à 100 € TTC.

Plus d'infos : <https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pour-lenvironnement/transition-ecologique/recuperateurs-deau/>
Formulaire en ligne sur le site de la CCPA



VéLOUEST : Vivez l'expérience du Vélo Electrique !

Le VéLOUEST est un vélo à assistance électrique pour la ville et les chemins carrossables, proposé à la location sur le territoire de l'Ouest Lyonnais (Pays de L'Arbresle, Vallons du Lyonnais, Pays Mornantais et Vallée du Garon).

La location dure 3 mois et vise à se faire une idée de l'expérience en VAE.

Il suffit de vous rendre sur <https://www.ouestlyonnais.fr/>, de réserver votre vélo en ligne et de venir le récupérer au point de RDV le plus proche de chez vous à la date indiquée.

Les règlements et formalités s'effectuent en ligne et les tarifs sont les suivants :

- Tarif classique : 50€ / mois (éligible à la prise en charge employeur de 50%)
- Tarif réduit (étudiants et demandeurs d'emploi) : 25€/mois

La location est ouverte à toutes les personnes majeures (ou de plus de 16 ans avec accord parental), vivant sur le territoire de l'Ouest Lyonnais.

Une formation à la prise en main du VAE sera proposée au moment de la réception.



L'ambroisie sur notre commune

Largement implantée dans la vallée du Rhône, l'ambroisie à feuille d'armoïse est une espèce envahissante arrivée d'Amérique du Nord à la fin du 19^e siècle. Son aire de répartition augmente d'année en année en Europe, en Asie et en Australie. C'est une plante allergène à l'origine d'un véritable problème de santé publique. Son pollen, inhalé dans l'air même dans de faibles proportions ou en contact avec la peau ou les yeux, provoque des réactions allergiques qui peuvent être graves. 15% de la population française et 250.000 personnes en Rhône-Alpes en souffrent (*dans notre région cela coûte environ 40 millions € par an à la sécurité sociale*).



Ses feuilles sont vertes des deux côtés et découpées. Ses fleurs sont vert pâle à jaune et regroupées en épis dressés. La hauteur de la plante adulte varie de 20cm à 1,5m. L'ambroisie à feuille d'armoïse n'a pas d'odeur spécifique et peut se confondre avec l'armoïse commune.

Strictement annuelle, la plante germe en avril-mai et produit ses semences à partir de septembre. Les fleurs femelles fécondées produisent des graines en grande quantité (*plus de 3 000 par pied, jusqu'à 10 000*). Les graines enfouies dans le sol pendant plusieurs dizaines d'années peuvent germer si elles sont remontées vers la couche supérieure du terrain.

À la floraison, entre fin juillet et début octobre, le pollen d'ambroisie est transporté par le vent sur une distance pouvant aller jusqu'à 40 km (*on parle même de 100 km*). Elle se développe d'autant plus rapidement que le sol est nu ou travaillé récemment. Les graines tombées au sol peuvent être déplacées par le ruissellement, les véhicules et les engins de travaux agricoles ou de chantiers. On trouve ainsi les plants plus particulièrement en bordure des routes et des rivières.

Il est vrai que c'est dans les parcelles cultivées que prolifère la plus grande densité de plants d'ambroisie mais le problème provient de partout. Des bords des routes (*dont les gestionnaires sont communes, communauté de communes, département, Etat et privés*) et autoroutes, des bords de rivière, du secteur du bâtiment, des chantiers publics et des champs ainsi que des dépôts de terre. La plus grande densité se trouve dans les champs mais il serait injuste d'incriminer le monde agricole qui subit lui aussi cette invasion.

Les différents moyens de lutte contre l'ambroisie, chacun avec leurs avantages et inconvénients, sont : l'arrachage manuel, le fauchage ou broyage, le désherbage thermique

ou chimique, le pâturage ou la couverture du sol.

Une réglementation importante a été mise en place imposant aux communes de nommer au moins un référent afin de vérifier les signalements d'ambroisie sur la plate-forme dédiée (www.signalement-ambroisie.fr) et de répertorier annuellement sa présence sur le terrain (*le recensement est évidemment non exhaustif au vu de la quantité et parce qu'il n'intègre pas les bords des rivières, des routes et de l'autoroute pour une question de sécurité*). Le référent arrache des petites quantités des plants sur le domaine public, prévient la mairie quand les quantités sont trop importantes et propose des moyens de destruction adaptés à la situation. La mairie envoie des courriers aux propriétaires des parcelles infectées à transmettre aux exploitants.

Nous devons accroître la communication sur ce sujet dans notre commune : trop peu de personnes reconnaissent la plante alors qu'elles en ont parfois chez elles ou près de chez elles. Une mobilisation collective importante est indispensable.

Elle exige :

- une vigilance et une réactivité des services municipaux,
- une communication régulière auprès des habitants et une sensibilisation à l'école,
- des séances d'arrachage collectif et des journées dédiées auxquelles nous vous proposerons de participer,
- une augmentation du nombre de référents. Merci de vous signaler à la mairie si vous vous sentez concernés.

A voir sur Youtube : <https://youtu.be/Gup1wg2laic>, une vidéo instructive dans laquelle le docteur Evelyne Girodet, médecin allergologue à Fleurieux, est remercié pour sa participation au tournage.

Votre référent ambroisie



miels
gelée royale
pollen
pains d'épices
bonbons, nougats...

Le Rucher de Macameli

APICULTEURS RÉCOLTANTS

Notre boutique est ouverte :
le mardi et le samedi
9h-12h / 14h-18h30
le vendredi
14h-18h30

Tél. : 04 78 20 01 76

le.rucherdemacameli@yahoo.fr
www.macameli.fr




63 chemin de Casse Froide
69210 Fleurieux sur l'Arbresle

L'association ApiDe a fêté sa première année d'activité

Sur la saison 2021-2022, elle a permis aux apiculteurs de Fleurieux et des environs de se rencontrer, d'échanger des trucs et astuces, et de coordonner leurs actions sanitaires, comme la lutte contre le Frelon Asiatique qui fut très présent cette année. Le club a aussi permis à trois nouveaux



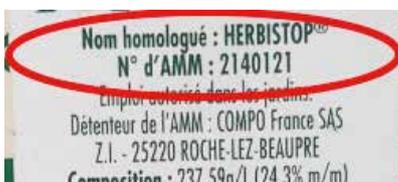
apiculteurs de démarrer leur activité. Ils ont tout d'abord suivi les cours gratuits du Syndicat d'Apiculture du Rhône pour apprendre les premières notions théoriques, et ont pu être accompagnés par les membres les plus expérimentés de l'association pour leurs premiers pas avec leurs abeilles.

Pour la saison 2022-2023, ApiDé a pu faire l'acquisition de ruches en activité, qui sont maintenant implantées sur un terrain mis à disposition. Ces ruches sont soignées collectivement par nos membres. Elles pourront servir la saison prochaine pour produire des colonies, et pour permettre à des membres de l'association qui n'auraient pas leurs propres ruches, d'apprendre et pratiquer l'apiculture. Croisons les doigts pour que toutes nos colonies passent l'hiver, en attendant les floraisons du printemps.

L'utilisation des produits phytosanitaires : bonnes pratiques !



Les produits phytosanitaires appartiennent à la famille des pesticides : ce sont principalement les herbicides, les fongicides et les insecticides. La loi Labbé encadre l'utilisation des produits phytosanitaires et après les collectivités, la vente de ces produits a été interdite aux particuliers en 2019. Depuis le 1^{er} juillet 2022, ce sont les professionnels du paysage qui sont concernés. Les entreprises n'ont plus le droit d'appliquer ces produits dans les jardins de particuliers, tous les lieux de vie privés (*copropriétés, établissements d'enseignement et de santé, lieux de travail, résidences hôtelières, campings, jardins familiaux...*), les collectivités.



Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est donc interdit d'acheter, de stocker et d'utiliser des produits phytosanitaires. Pour des produits achetés

avant le 1^{er} janvier 2019, vérifiez que vous pouvez toujours les utiliser et donc les détenir. Pour cela, rendez-vous sur le site <https://ephy.anses.fr/> et recherchez les infos sur votre produit en saisissant le numéro d'autorisation de mise sur le marché (n° d'AMM) indiqué sur l'emballage. Si l'usage n'est plus autorisé aux particuliers, vous ne pouvez plus le conserver. Il est alors de votre responsabilité de l'apporter dans un point de collecte agréé comme les déchetteries de Fleurieux ou de Courzieu. Le non-respect de ces obligations constitue un délit qui peut être sanctionné par de lourdes peines : six mois d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

Même les produits autorisés dans les jardins ne sont pas inoffensifs pour l'environnement et la biodiversité, ne traitez pas :

- A moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou d'un point d'eau,
- Si le vent a une vitesse supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (*soit environ 19 Km/h*),
- Si l'intensité des précipitations est supérieure à 8mm/heure,
- Pendant la période de floraison et de production d'exsudats (*résines, gommés, sève...*),
- En journée : pour éviter de contaminer les abeilles qui suivent le rythme du soleil ; ne traitez que tôt le matin ou tard le soir lorsque les abeilles se retirent des fleurs.



Pour parler de l'impact des pesticides sur les abeilles retrouvez le témoignage de Jean-Claude Girard sur notre site (<https://fleurieuxurlarbresle.fr/fr/rb/1790336/produits-phyto-sanitaires-1>).



(Accès direct avec votre smartphone ici)



Communauté de Commune du Pays de L'Arbresle



Espace France Services du Pays de L'Arbresle

Pour vos démarches au quotidien, l'Espace France services vous aide pour vos démarches administratives. France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

France services, c'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Poste.

L'Espace France Services, c'est aussi une aide au numérique : création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, France services de la CCPA vous donne **accès à des postes informatiques en libre-service.**

Les agents France services vous accompagnent sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30, les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et sur rendez-vous les mercredis de 12h à 14h.

Pour prendre rendez-vous :

04 37 49 70 91 ou par mail : maison.france.services@paysdelarbresle.fr

Où : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle au RDC, 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle



C'est le projet de notre territoire, une vision partagée, pour l'avenir de tous... C'est notre "Terre d'avenir".

Associer un territoire dynamique et innovant à un cadre de vie préservé est toute l'ambition du Pays de L'Arbresle et ce, depuis notre premier projet de territoire écrit en 2015.

Depuis, le monde a changé, il est essentiel d'appréhender les nouveaux enjeux, de prendre en compte la transition écologique et des modes de vie repensés. Co-construit dans une démarche participative, le projet de territoire 2040 du Pays de L'Arbresle a la volonté d'inscrire "l'humain" au cœur de ses ambitions. Il permettra à tous, habitants, entreprises, institutions et associations de bien vivre ensemble sur notre territoire, au travers de **10 grands besoins :**

- Préserver.
- Se loger.
- Se déplacer.
- Travailler.
- Se soigner.
- S'engager.
- Se nourrir.
- Économiser.
- Grandir.
- Se divertir.

Une démarche collaborative partagée, avec pour objectif de "proposer un service public de qualité et de proximité garant d'un équilibre constant entre la vitalité de notre territoire et la préservation de notre cadre de vie".

Découvrir le Projet de territoire : <https://www.paysdelarbresle.fr/ccpa/projet-de-territoire/>

Développement économique

Et si vous testiez le télétravail en dehors de la maison ? Venez tester le coworking au CANEVAS 2.0 !

Il y a 3 ans, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle inaugurait le Canevas 2.0 qui a depuis accueilli son 150^{ème} utilisateur.



Situé au centre-ville de L'Arbresle, le Canevas 2.0 dispose de 10 postes de travail dans un espace partagé, de 4 espaces privatisables ponctuellement (2 salles de réunions, 2 bureaux pour les rendez-vous clients, les échanges confidentiels, les ateliers et formations), et d'un espace d'accueil et de convivialité (avec cuisine équipée).

Le Canevas 2.0 accueille aujourd'hui principalement des personnes du territoire, d'horizons professionnels divers : entrepreneurs et leurs collaborateurs, télétravailleurs, personnes en transition professionnelle (reconversion, projet de création d'entreprise...).

Le Canevas 2.0 c'est aussi un tremplin pour l'entrepreneuriat local avec un panel d'offres de services : les rendez-vous de l'entrepreneuriat, des permanences d'acteurs spécialisés, des animations.

Journée d'essai gratuite au coworking sur rendez-vous !



Plus d'informations :

lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr /
04.87.34.02.71

Mon Pays de L'Arbresle, la plateforme qui relie les producteurs aux consommateurs du territoire



Cette nouvelle plateforme a pour objectif de vous faire découvrir l'ensemble des acteurs locaux présents sur les 17 communes membres et met en avant certaines structures qui sont engagées dans une démarche écologique et écoresponsable, qui pratiquent une agriculture biologique ou encore qui placent la réparation en premier avant l'achat neuf.

Découvrez, rencontrez, consommez... local grâce à <https://www.monpaysdelarbresle.fr/>

Solidarités

Petite enfance

Trois Relais Petite Enfance sont répartis sur le territoire au service des assistants maternels et des familles avec pour mission d'écouter, d'informer et de conseiller familles et assistants maternels dans le domaine de la petite enfance :

- Relais La Ronde des Loupiots à L'Arbresle
- Relais Les Ecureuils à Lentilly
- Relais Pas à Pas à Saint Pierre La Palud

Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle

Le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle (PIJ) est un lieu ressource pour informer les jeunes de 11 à 30 ans sur diverses thématiques (emploi-Job, orientation, santé, logement, numérique, engagement, vie pratique, mobilité et numérique).

L'année 2023 sera marquée par 5 grands projets et thématiques :

- **Janvier-Février** : Le PIJ se mobilise sur l'orientation
- **Avril** : "Jeunesse Indépendante" Des ateliers pour tout savoir sur l'indépendance : gestion du budget, sécu/mutuelle, logement, se nourrir à petit budget, lâcher prise et être serein...
- **Mai** : "Trouve Ton Job" Coaching "CV, lettre de motivation, entretiens et technique de recherche", tout pour trouver de quoi travailler pendant l'été !
- **Octobre** : "Trouve Ton Stage" Accompagnement à la recherche d'une idée de métier et d'un stage d'observation de 3ième.
- **Décembre** : "Calendrier de l'Info" Chaque jour de la première quinzaine de décembre, une info sur les thématiques du PIJ sur les réseaux sociaux.



Pour plus d'information, vous pouvez contacter les informateurs jeunesse au 04 74 72 02 19 ou les rencontrer place Pierre Marie Durand à L'Arbresle les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h, les mercredis de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h ainsi que les jeudis de 14h. Vous pouvez également retrouver toute notre actualité sur LinkedIn, Facebook et Instagram (PIJ Pays de L'Arbresle).



Tourisme



En 2022, l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle a concocté un programme d'activités variées pour (re)découvrir le Pays de L'Arbresle !

Balades gourmandes avec pique-nique de produits locaux, balades en VTT électriques, visites découvertes, expositions à l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle, sans oublier les balades geocaching à la poursuite des Gnolus... il y en avait pour tous les publics !

RDV dès le printemps 2023 pour de nouvelles animations organisées !

Plus d'infos sur www.arbresletourisme.fr



Pharmacie des Abeilles

une équipe à votre écoute
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
le samedi de 9h00 à 12h30

Matériel médical - Orthopédie - Contension - Parapharmacie

37 place Benoit Dubost
69210 Fleurieux sur L'Arbresle

L'Archipel, Aquacentre du Pays de L'Arbresle

Pour quelques heures ou une journée entière, l'Archipel vous propose :

Un espace aquatique Archi-Cool : bassins ludiques, pataugeoires, toboggans et un bassin sportif de 25 mètres à 8 lignes d'eau.

Un espace forme Archi-motivé sur plus de 350m² : plateau de cardio-musculation et salle de cours collectifs.

Un espace bien-être Archi-détendu : saunas, hammam, bain bouillonnant et douches émotionnelles.

L'Archipel propose de nombreuses animations pendant les vacances scolaires : Halloween, Noël, fun boat, parcours aventure, soirées zen, nocturnes et bien d'autres !

Plus d'infos sur www.archipel-aquacentre.fr et Facebook



*Travaillons ensemble
les yeux fermés*

ajccom
partenaire de votre communication

Conception de votre stratégie et
réalisation de vos supports communication
Brochures, plaquettes, sites web, ...

Tél. 06 61 02 78 30
www.ajccom.fr
69400 Pouilly le Monial



Présente sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram et Panneaux Pocket, la **Communauté de Communes** vous informe et vous invite à partager la vie de son territoire.

Cette présence numérique permet de faire connaître le fonctionnement, les événements, les services et actualités du territoire. Suivez, commentez, partagez, likez !

Facebook : @paysdelarbresle Twitter : @PaysdelArbresle Instagram : Paysdelarbresle
LinkedIn : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle Panneau Pocket : CC du Pays de L'Arbresle

Plus d'informations : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle - Tél. 04 74 01 68 90 - Courriel : ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2022

L'été 2022 restera dans les mémoires du fait de la sécheresse précoce et durable qui a touché nos territoires. Pour la première fois, le Préfet du Rhône a décrété l'état de crise, restreignant l'usage de l'eau aux usages vitaux, sanitaires et de sécurité (eau potable, sécurité incendie...).

L'action du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine, en passe de démarrer son Plan de Gestion de la Ressource en Eau, revêt toute sa pertinence : comment pouvons-nous adapter nos pratiques pour utiliser moins d'eau, pour mieux la répartir et maintenir les usages vitaux ?

Tout au long de l'année 2022, les habitants du bassin versant Brévenne-Turdine ont été invités à participer à différents temps forts organisés par le Syribt : apér'eau, voyage au centre de l'eau, guinguette de l'eau... ont permis aux citoyens intéressés de découvrir les milieux aquatiques de leur territoire et d'apporter leurs idées ou leurs connaissances pour faire grandir l'action du Syribt. Un réseau citoyen s'est mis en place, n'hésitez pas à le rejoindre !



Que vous ayez l'âme d'une "sentinelle", qui observe les rivières au gré de ses promenades, l'envie de partager vos savoirs sur l'eau et ses usages dans votre commune, l'envie de mettre la main à la pâte lors de chantiers participatifs ou d'inventaires, ou bien d'autres choses encore, faites-vous connaître !

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.

4 SRM

Dirigeant

**Stéphane
MERCIER**

06.80.01.81.34

**PLATRERIE – PEINTURE
SOL SOUPLE - ISOLATION**

**237 RUE DE MONTEPY
69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE**

www.4srm.com





Le festival Youpitrallight nous a fait sa comédie



Le YoupiTralala Festival est un Festival biennal jeune public du Pays de L'Arbresle.

Il a vu le jour lors de sa première édition en octobre 2019, autour de plusieurs associations : la MJC, mais aussi : le Théâtre Même, l'école de cirque ECOL et d'autres...

Cette année nous avons pu bénéficier d'une version "light" mais tellement qualitative ! Avec des spectacles qui ont donné à chacun, petits et grands, une occasion de repenser le "Désordre" ou encore le "Temps" sous forme de voyages visuels, musicaux et sonores.

Le public était au rendez-vous et ravi ! Nous pouvons d'ores et déjà prendre date pour les spectacles et animations du "Youpitrallala" 2023 prévu le **17 septembre 2023**.



Festival Roots de Campagne



La MJC organise depuis maintenant 16 ans, le temps d'une soirée le festival du Roots de Campagne.

Différentes associations se greffent au comité de pilotage afin d'organiser cette soirée. Chaque année, entre 300 et 500 spectateurs viennent assister à une soirée comprenant deux scènes et près d'une dizaine de groupes de musiques actuelles (*rap, reggae, ska, Dub, hard core, garage etc,...*).



De RAKOON, A2H et VOLODIA, en passant par BISOUS, THK, ou OFFICIER ZEN ET GOUAP, la MJC a réussi à proposer aux jeunes de 16-25 ans de passer une soirée musicale et

conviviale, agrémentée d'espaces de parole et d'informations organisés avec les acteurs de prévention et de réduction des risques du bassin de vie du Pays de L'Arbresle.

Les acteurs du CAARUD de Rupture, Le CEGGID, SOS RACISME, AVENIR SANTE ou encore le CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale de L'Arbresle) se relayent suivant les années pour animer ces espaces.



Cette année encore, nous avons atteint nos objectifs : accompagner des jeunes dans l'organisation d'une manifestation culturelle et les prévenir des conduites

à risques en milieu festif. Grâce au soutien de la municipalité et de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et du Département, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le samedi 13 Mai 2023** pour une nouvelle édition de notre festival de musiques actuelles.

Plus d'info à rootsdecampagne.fr, @RootsdeCampagne, et 06 23 67 18 58

Les Murmures du temps, un projet artistique et culturel

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle développe un ambitieux projet de parcours artistique sur son territoire autour d'un itinéraire en modes doux, en partie accessibles aux personnes à mobilité réduite et jalonnés d'œuvres d'art originales.

La programmation 2022 a fait intervenir de nombreux artistes sur l'ensemble du territoire autour de différents médiums (*photographie, illustration, tissage...*), sur plusieurs temps d'animations répartis sur les communes.

Et notre commune s'est portée volontaire pour accueillir dans ce cadre Marie Bonin du 12 au 15 Octobre pour une semaine de résidence de l'artiste.



Après des études de littérature, Marie Bonin s'est dirigée vers une pratique plastique, notamment la gravure et la sérigraphie et se concentre sur la contemplation des paysages et de la nature dont elle tente de capter les multiples variations. Après avoir récolté des trésors de notre nature fleurinoise, l'artiste a proposé trois ateliers aux jeunes du centre de loisir de la MJC et aux adhérents de la médiathèque pour co-construire des œuvres 100% locales ! Visite de cette immersion culturelle en image ci-dessus !

La programmation 2023 s'adressera aux scolaires et celle de 2024 se concentrera autour du festival inaugural prévu à l'été.



LES MURMURES DU TEMPS
PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL
PAYS DE L'ARBRESLE

Retrouvez plus d'informations et tous les événements sur <https://lesmurmuresdu-temps.fr/>

Festi'Livres

La première édition du Festi'Livres, le festival littéraire de Fleurieux-sur-l'Arbresle, a eu lieu le dimanche 27 novembre 2022, à l'espace François Baraduc.



Cet événement a été co-organisé avec la MJC de Fleurieux-sur-l'Arbresle et d'Eveux, et un comité de pilotage composé de huit personnes, prêtes à tout pour faire de cette journée une réussite !

Nous avons accueilli vingt-sept intervenants (*auteurs, éditeurs et libraire*) et pas moins de 318 visiteurs !

Plusieurs animations se sont déroulées au cours de la journée : lectures de kamishibai et d'albums, déclamation

de poèmes, photos avec les mascottes d'Auzou (*merci aux jeunes du projet d'auto-financement de la MJC pour cette animation et pour la buvette*), démonstration d'illustrations et coloriages de marque-pages.

La cérémonie des "Premières pages", réservée aux enfants nés sur la commune en 2021, a également eu lieu durant cette journée dans la petite salle de l'espace François Baraduc, en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine : Dimanche 26 novembre 2023, "save the date" ! Et si vous connaissez des personnes que notre festival pourrait intéresser, écrivez-nous : fetelivresfleurieux@gmail.com



La Médiathèque



Une équipe de douze bénévoles et une responsable salariée travaillent à la Médiathèque des "Chouettes Lectures". Venez rencontrer Annie, Assia, Christiane, Christine, Enrico, Ginette, Jacqueline, Jeanne, Marie-Françoise, Michèle, Michèle et Sylvie et partager avec eux vos envies de lectures ! La médiathèque fait partie du réseau 4SF avec les médiathèques de Sourcieux-les-Mines, Saint-Pierre-La-Palud, Sain-Bel et Savigny. Ces cinq médiathèques comptabilisent 40.873 documents, dont 8.310 documents pour la médiathèque de Fleurieux-sur-l'Arbresle.

Cette dernière s'est d'ailleurs offert un petit relooking cette année. De nouvelles étagères ont été installées et le coin jeunesse a été repensé, tout ceci grâce au don de la médiathèque de Rontalon. Merci à eux ! Des nouveautés sont attendues encore pour 2023.

Pour vous tenir informés, retrouvez nos actualités sur la page dédiée du site internet de la commune !

Nous vous attendons nombreux !

La médiathèque est ouverte :

- Le lundi : fermée (*sauf vacances scolaires*)
- Le mardi de 14h30 à 18h30
- Le mercredi de 10h à 12 h et de 14h30 à 18h30
- Le jeudi de 14h30 à 18h30
- Le vendredi de 14h30 à 18h30
- Le samedi de 9h à 12h

Information de dernière minute : vos élus ont voté un coup de pouce culture le 12 décembre avec l'adhésion médiathèque réduite à 5€ par an pour 2023 !



Histoire et Patrimoine Fleurinois

L'association Histoire et Patrimoine Fleurinois compte une vingtaine d'adhérents et s'appuie sur une dizaine de bénévoles pour faire connaître et mettre en valeur le patrimoine de notre village.

Durant l'année écoulée, les tâches furent multiples :

- Installation de la crèche au bas du clocher de l'église,
- Entretien du lavoir et de ses abords,
- Rénovation des objets anciens en rapport avec les métiers de la vigne, de l'agriculture et du bois : le plus bel objet remis en valeur en 2022 est une baratte de type normand, fort bien restaurée par nos bénévoles.



Par ailleurs et pour permettre à chacun de découvrir nos richesses patrimoniales, une signalétique a été apposée sur les principaux édifices de notre commune.

Le samedi 17 septembre, lors des journées du patrimoine, nous avons tenu portes-ouvertes aux deux pavillons du Chêne :

- L'un de ces pavillons est consacré à tous les outils anciens, témoignages du travail de nos anciens,
- A côté de ce pavillon, tous les « gros » engins agricoles rénovés ont été dotés d'une numérotation "explicative",
- Le second pavillon est réservé au travail de la vigne (Outils et expositions).

A l'automne, la sortie découverte du patrimoine régional (*en collaboration avec Eveux et son patrimoine*), a eu lieu le vendredi 23 septembre avec un départ à 7h30 pour la visite de l'abbaye de la Chaise-Dieu (*Haute-Loire*).

Pour la sauvegarde de notre patrimoine, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter :

Vous trouverez toutes les informations sur notre patrimoine et nos activités, sur le site de l'association : <https://histoireetpatrimoinefleurinois.jimdo.com/>

Contact : Gérard Muller, Président
hispat.fleurieux@gmail.com / 06 47 67 21 16

Théâtre Même



La saison Parent bout'chou 2021/2022 organisée par l'association "Théâtre Même" a rencontré un vif succès avec ses 4 spectacles. La saison culturelle 2022/2023 est déjà lancée avec le 20 novembre dernier 148 personnes venues voir le spectacle "Grandir m'inspire", écrit et interprété par Gaëlle FIORE de la compagnie Théâtre Même.



Les prochaines dates, à la salle du DOJO de Fleurieux, sont :

- Dimanche 15 janvier 2023 : La valise de Mamouchka
- Dimanche 19 mars 2023 : Kathy casse-noisette
- Dimanche 11 juin 2023 : Derrière la porte du grenier

Une nouveauté cette année : une buvette avant et après le spectacle, avec chocolat chaud, café et gâteaux maison concoctés par nos bénévoles. Le prix est libre et les fonds récoltés permettront de continuer à vous proposer des billets à prix tout doux. Pensez à réserver vos places sur Helloasso. Nous vous invitons également le **samedi 3 juin 2023** au soir ou le **dimanche 4 juin après-midi**, à l'espace François Baraud, pour découvrir le spectacle " Le plus beau village



École de Musique

"Mélodie des sources" est une école de musique associative (loi 1901) créée en 1998. Ouverte à tous, elle permet à chacun de trouver du plaisir en progressant à son rythme. Sans passer d'examen, les élèves sont invités régulièrement à se produire en public, seul ou en petite formation, lors d'auditions réparties tout au long de l'année.

Nous proposons des cours de : piano, batterie, guitare (classique, électrique, d'accompagnement), saxophone, chant, trompette, violon, alto, violoncelle, flûte (traversière et à bec).

Des cours collectifs sont aussi proposés : batucada, ensembles d'adolescents et d'adultes en musique actuelle ainsi que de la formation musicale (dit comme ça, c'est plus fun que solfège !). C'est dans le cadre de cette formation que, chaque année, une comédie musicale est travaillée et mise en scène dans un spectacle de fin d'année.

THÉÂTRE MÊME
DIMANCHE
15 JANVIER
2023
Spectacle pour les
0 - 5 ans
2 séances
10h ou 11h
au DOJO
171 Rte de Bel Air - 69210
Fleurieux s/ l'Arbresle
Vente boissons, gâteaux
15 min avant le spectacle

Une invitation au voyage
Concert participatif
par la compagnie Où sont les sons

6€ l'entrée + adhésion familiale
Réservation conseillée
Hello Asso

Parent Bout'chou

Prochaines dates

19 mars 2023 : Kathy casse-noisettes
11 juin 2023 : Derrière la porte du grenier
theatrememe@gmail.com 06 51 46 75 80

de France", interprété par la troupe adulte de Fleurieux. Cette pièce de Jean Pierre Martinez est pleine d'intrigues cocasses et vous emmènera au cœur d'un village pittoresque, fous rires garantis. Les 11 adultes de la troupe "Bienvenue chez nous" vous concoctent cette comédie tous les mardis soir de 20h à 22h dans une ambiance conviviale et dynamique, sous la direction d'Anne VERRAEST, metteur en scène formée à l'Acting Studio de LYON.

Par ailleurs, on n'oubliera pas le "Big's funk orchestra (le S de Sourcieux...)", bel ensemble qui se produit sur différentes scènes de la région.

"Mélodie des sources" est aussi fortement impliquée dans des manifestations culturelles dans les trois communes où elle est implantée (Sourcieux, Savigny et Fleurieux) s'adressant à un large public. C'est ainsi qu'en collaboration avec les équipes municipales successives, elle est chaque année partie prenante de la "Fête de la musique". Elle organise également début juillet le Festival "Musique en jardin" offrant un large éventail de concerts gratuits dans divers lieux (Chapelle de Fouillet et/ou abords, Église, Place du village et aussi nécessairement, jardin de la Maison Thomasset). A travers toutes ces activités, d'une façon ou d'une autre, au plaisir donc de vous retrouver pour de nouvelles émotions musicales !

Contact : Thierry et Anne GENIN, 50 allée des loisirs, 69210 Sourcieux-les-mines. Tel : 06 22 99 29 11
Courriel : melodiedessources@gmail.com



Fleurieux, village touristique

Suite à la pandémie et aux problèmes actuels de pouvoir d'achat qui modèrent les déplacements, le tourisme de proximité ne s'est jamais si bien porté dans toutes les communes de la CCPA.

Les habitants de la Métropole et de ses environs qui recherchent le calme, la verdure, de beaux paysages, le patrimoine culturel et les produits locaux profitent des facilités de communication offertes par l'A89 et le tram train pour investir notre belle région.

Conscient de ces besoins, l'Office de Tourisme de l'Arbresle a mis sur pied toute une palette d'activités qui rencontrent chaque année de plus en plus de succès auprès de nos visiteurs comme les mercredis-découverte, les balades gourmandes, les dimanches électriques, les sorties pédestres guidées par l'édition de 17 fiches rando notamment, ...

Fleurieux possède déjà un potentiel touristique de valeur avec ses chambres d'hôtes bien situées, ses producteurs locaux dynamiques, ses points de vue remarquables.

Toutefois, la signalétique digne de ces richesses n'en est qu'à ses débuts, même si depuis de nombreuses années, deux panneaux à caractère général accueillent le visiteur, l'un au rond-point de la N7, l'autre au bourg, et les circuits pédestres et VTT sont soigneusement balisés et conformes aux normes nationales.



En ce qui concerne notre patrimoine historique, le lavoir de Lévy récemment restauré, est bien mis en évidence.



Si la plupart des communes améliorent leurs indications touristiques, Fleurieux ne veut pas être en reste puisque la Municipalité, avec la collaboration de l'association "histoire et patrimoine fleurinois", vient de faire confectionner six plaques à apposer sur six monuments emblématiques du

village. Celles-ci, de format 400 x 300 mm, sont en plexiglas d'une épaisseur de 8 mm ; elles permettent une bonne visibilité sans nuire à l'esthétique de leur support.

Promenons-nous à leur découverte en commençant par ce qui fut jusqu'à 1983 l'entrée principale de la mairie qui permettait, après avoir grimpé une vingtaine de marches, d'accéder à l'unique salle communale ; celle-ci servait tout à la fois de salle du Conseil et de réunions, de bureau du Maire... et de bibliothèque.



La Mairie en quelques dates

- **1889** : construction d'une école de deux classes, d'une salle unique de Mairie et à l'étage, d'un logement de fonction.
- **1971** : aménagement d'une troisième classe.
- **1983** : regroupement de toutes les classes au Chêne
- **1984** : restructuration totale des locaux pour une Mairie et une médiathèque fonctionnelles

Si elle nous paraît bien étroite aujourd'hui, elle permettait au moins aux jeunes mariés d'être très près l'un de l'autre pour les besoins de la traditionnelle photo et offrait à leurs invités la possibilité de former un beau cortège avant que celui-ci défile cérémonieusement dans les rues du village.

Sur la place Benoît Dubost se trouvent trois bâtiments "historiques" : l'église, l'ancienne mairie-école, la "magnanerie".



Un sas d'accueil avec libre accès avait été prévu lors de la restauration de l'église afin que les visiteurs puissent librement entrer. Hélas, ce n'est plus possible par crainte des actes de malveillance commis dans la région. Il est bien dommage de ne plus pouvoir constater les efforts qui ont été déployés par les municipalités successives pour chasser l'humidité permanente qui envahissait les murs et plafond et pourrissait les bancs, de ne pas pouvoir admirer quelques trésors comme cette piéta du XV^{ème} siècle retrouvée complètement délaissée dans le jardin du curé, le Christ véritablement ressuscité par les mains expertes d'un restaurateur,

les statues classées de St Barthélémy et son glaive, de St Antoine et son petit cochon, le tableau de "la Vierge aux sept douleurs".

Passons en face ...

Cette maison est d'apparence anodine et pourtant elle a connu tout aussi bien les clameurs d'écoliers sous Louis Napoléon Bonaparte,



les hennissements de chevaux en réparation... ou les gémissements des patients arthrosés lors de massages trop vigoureux. Vendue comme habitation, son futur propriétaire pense garder l'aspect extérieur actuel.

En 1843, le Conseil municipal achète cette bâtisse pour y aménager une mairie et une école qui fonctionneront jusqu'en 1889 ; Ensuite les occupants seront successivement : un maréchal-ferrant (*deux anneaux truelles, une massette et un fil à plomb, visibles*) un cabinet de kinésithérapie et, à nouveau, une maison d'habitation. C'est sur l'immeuble voisin, sous "OPAC - Résidence la Magnanerie", à la place de la pancarte actuelle, que devrait être fixée la plaque ci-dessus dès la fin des travaux officiellement déclarée.



Et maintenant, montons au domaine Duchêne ...

Non, là, pas de faute d'orthographe car si l'on remonte en 1553, le nom Duchêne apparaît pour la première fois sur un acte de vente et désigne une vaste propriété qui va de la sortie de L'Arbresle au pont Buvet, de la route du Bourbonnais (ou route Napoléon actuelle) à Pont de Dorieux. Depuis, les années ont passé, scindant en deux ce nom propre si utilisé aujourd'hui par les écoliers fleurinois.



Le Domaine du Chêne

Acquis en 1794 par Pierre Riboulet, député, il est devenu propriété par alliance, en 1824, de la famille Charmet pendant quatre générations qui se sont vouées à la viticulture et au commerce du vin. Une partie a été achetée par la Commune en 1953 pour installer une classe enfantine, une cantine scolaire et quelques logements. En 1983, toutes les classes y ont été rassemblées. Depuis septembre 2013, une construction nouvelle abrite classes maternelles et restaurant d'enfants ; le château a été entièrement réaménagé pour accueillir les classes primaires.



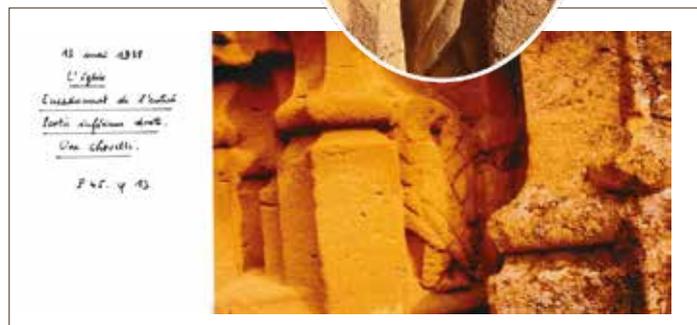
Du Chêne, on aperçoit le château de Bel Air qui a une réelle valeur patrimoniale mais qui ne se visite pas. Un emplacement est étudié pour l'installation de la plaque correspondante afin de respecter le caractère privé de ce bâtiment. D'autres lieux chargés d'une histoire souvent méconnue mériteraient d'être mis en valeur comme l'entrée du cimetière, le chemin du moulin, la gare, le Pont Buvet, les relais de poste du Poteau, l'usine Fichet (Lidl), l'emplacement de la ferme gallo-romaine, liste non limitative à mesure que l'on approfondit les connaissances sur notre village.

Par la richesse et la diversité de son histoire, par la beauté de ses paysages, par ses structures d'accueil et de commerce de proximité, Fleurieux peut prétendre à être mieux connue, visitée et devenir dans les années futures un véritable village touristique.

Raymond Berthaud



Une chouette rénovation !



Les chouettes de notre église, dont on peut voir une réplique dans des niches situées sur le mur du bâtiment 6 montée du chêne, doivent leur origine à une légende qui voulait qu'au XV^e siècle, Amédée de Talaru, chanoine de Saint-Just et propriétaire des droits sur Fleurieux, intransigent au sujet du pouvoir temporel que lui réservait sa charge, avait contraint le curé de Fleurieux, trop pauvre pour pouvoir payer sa redevance de cire, de lui apporter chaque année deux chouettes.

La querelle entre ces deux hommes fut assez importante pour qu'un sculpteur sur pierre l'évoque de chaque côté de l'église. Or, de ces sculptures, il ne restait que les corps (*en mauvais état*), les têtes ayant disparu, usées par les intempéries et les nettoyages de façade.



Aussi, suite à plusieurs demandes de Monsieur le Maire, l'association Histoire et Patrimoine Fleurinois a contacté les sculpteurs des carrières de Glay, afin de rénover les deux chouettes figurant sur le porche en pierres dorées de l'église Saint-Barthélémy de Fleurieux.

Il a fallu choisir entre deux solutions : créer deux chouettes taillées dans un bloc de pierre et les rapporter sur la façade, ou retailler les chouettes en utilisant les sculptures existantes, avec comme conséquence une réduction de la hauteur des sculptures. C'est cette deuxième solution qui a été retenue et les travaux ont débuté le 12 juillet 2022 et se sont poursuivis durant 3 jours.

Les chouettes, retaillées dans la pierre du portique sont désormais bien visibles, après des dizaines d'années de délabrement.



CROUZET

FILS SAS

Travaux publics Terrassement • VRD

269 route des Bruyères
69210 Saint-Germain-Nuelles

04 74 01 00 44

contact@crouzetfils.fr

www.crouzetfils.fr



ITP

Plomberie
Sanitaire
Chauffage
Adoucisseur d'eau

Tel: 09 67 10 64 86



L'ADMR aide les personnes âgées et les familles



L'ADMR a pour vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles et propose une offre de service de grande qualité au plus

près des besoins et attentes de ses clients, veillant tout particulièrement au respect de la personne.

L'association ADMR LENTILLY-FLEURIEUX intervient régulièrement ou occasionnellement auprès de 220 foyers. 22 salariées, auxiliaires de vie et aides à domicile (à temps plein ou à temps partiel) contribuent au bien être des personnes qui ont besoin d'aide. Avec le soutien des bénévoles et des salariées administratives, nous écoutons et définissons avec le client le service qui convient le mieux ; ce service peut être adapté selon les demandes. Cette équipe s'occupe de toutes les démarches administratives et mobilise les intervenants professionnels qui réaliseront la prestation.

L'activité s'oriente essentiellement vers les personnes âgées et handicapées, dont l'autonomie s'amenuise et qui ont besoin d'une aide au lever, à l'habillage, à la toilette

ou à la préparation des repas... Les organismes publics, comme le conseil départemental, ou les mutuelles attribuent des aides financières et les bénévoles de l'ADMR peuvent aider à la constitution des dossiers.

Une autre partie de l'activité consiste en l'aide aux familles pour faciliter leur vie quotidienne, ménage, repassage et apporter de l'aide en cas de situation temporaire difficile (maladie, grossesse...). Une prise en charge financière par un organisme est possible en fonction des ressources personnelles. Le reste à charge donne droit à un crédit d'impôts.

Les secrétaires de l'association sont à votre écoute pour vous renseigner.

Pour nous contacter : ADMR LENTILLY-FLEURIEUX
Tél : 04 74 72 11 90

Contact : Michèle GUIDO au 06 66 99 71 47



Faciliter l'accès à l'autonomie

Présentes sur l'ensemble du territoire national depuis 1982, les 440 Missions locales sont un service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

La Mission locale Rurale Nord Ouest Rhône (MLRNOR) propose aux jeunes un accompagnement global pour les rendre **autonomes et indépendants**, tant sur le plan social que professionnel (parcours personnalisé de 6 à 12 mois avec accompagnement individuel et ateliers collectifs (15h à 20h par semaine), allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros).

Mission Locale
Rurale Nord Ouest Rhône



La MLRNOR a fêté les 40 ans
des Missions Locales

La Mission Locale aujourd'hui, c'est 600 jeunes accompagnés sur le territoire à l'instant T et plus de 900 jeunes accompagnés par an.

Nous composons avec des problématiques multiples pour que les jeunes puissent accéder, avec notre soutien, à cette fameuse autonomie.

contact@missionlocale.org
Tél 04 74 05 00 30



AFATIM, Solidarité

Des nouvelles d'Haïti !

Haïti reste le pays le plus pauvre de la région Amérique latine et Caraïbes. Le pays continue d'être entravé par l'instabilité politique, l'augmentation de la violence et un niveau d'insécurité toujours très élevé. De plus, dernièrement, les Ecoles ont dû fermer à cause d'une crise socio-économique qui touche Haïti, aggravée par une pénurie d'essence sans précédent.



Cependant, il y a une bonne nouvelle, lors de la dernière Assemblée Générale de l'association (26/11/22), notre interlocuteur sur place, Josaphat, nous a confirmé que, malgré l'inflation, l'école de Mayette a réouvert mais que le parrainage scolaire sera désormais de 65 € /enfant/année scolaire pour faire face à tous les frais de scolarité qui ont augmenté. Notre association va donc soutenir l'école le Bon Samaritain, plus que jamais, pour que les petits Haïtiens puissent être scolarisés dans de bonnes conditions. Nous allons financer une liste de fournitures scolaires ainsi que des parrainages scolaires.

Nous comptons donc sur votre générosité (*dons ou parrainages scolaires*) et sur votre présence à nos différentes manifestations (*vente de brioches à l'automne en 2023*), nous vous en remercions d'avance !

Afatim Solidarité, 119 chemin de Pilherbe, 69210 Fleurieux sur l'Arbresle

Les FleuriNous

L'association a pour objectif de permettre aux assistants maternels de la commune qui le souhaitent de se regrouper et de mettre en commun leurs idées pour favoriser l'éveil et la sociabilisation des enfants accueillis.

Ainsi, l'association organise des moments partagés avec toutes sortes d'activités (*créations, motricité, musique, ...*). Cette année encore les FleuriNous ont participé au vide-grenier du Sou des écoles, elles ont également innové avec une première bourse aux jouets et matériels de puériculture organisée à la rentrée...une belle opportunité d'économies pour les Fleurinois au bénéfice de nos bout'choux !

Un grand merci à toutes les anges-gardiennes du quotidien !





Grain de Sel

Parents, grands-parents, vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans ?

Pour :

- rencontrer
- jouer
- se détendre
- rompre l'isolement
- créer du lien



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

GRAIN de sel

Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !

à Bessenay
CHALET DES JEUNES
3 rue du chalet
(à l'intérieur la salle des fêtes)
69690 Bessenay
04 72 42 26 86

HORAIRES
les mardis
de 8h30 à 11h30

à L'Arbresle
6 impasse Charassin
69210 L'Arbresle
04 72 42 26 86

HORAIRES
les mercredis,
les jeudis
de 15h à 18h
et les samedis
de 9h à 12h

UN NOMME par la CAF
inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la Communauté d'Agglomération
soutenu par la CCPA - le Département - la MSA

Nous vous accueillons à Grain de Sel, Lieu d'Accueil Enfants Parents :

À L'Arbresle - 6 Impasse Charassin

- le mercredi et le jeudi de 15h-18h
- le samedi de 9h-12h

À Bessenay - Chalet des Jeunes - 3 rue du Chalet

le mardi de 8h30 à 11h30

L'enfant expérimente sa relation aux autres et découvre le monde en sécurité, en confiance, en présence de ses parents. Les parents échangent ou prennent un temps de pause. Les accueillants, garants des règles du lieu,

sont attentifs à la relation parent-enfant. Ils veillent à la manière dont chaque enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde...

Agréé CAF et inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse de L'Arbresle - Soutenu par la commune de Bessenay, la CCPA, le Département et la MSA

Sans réservation, 1€ par famille
Tél 04 72 42 26 86

PARDON EGVB

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Salle d'exposition & bureau

Z.A. Les Garinnes
28 rue des Garinnes
69210 Saint-Germain-Nuelles

☎ 09 84 00 20 14

☎ 07 69 74 25 65

www.egvb-electricite.fr

✉ contact@pardon-egvb.fr

L'Association des familles

Pour la saison 2022-2023, nous vous proposons divers cours de gymnastique, de yoga, de pilates, ainsi qu'un cours de Sophrologie, lesquels semblent satisfaire le plus grand nombre. Pour participer à ces cours, l'adhésion à l'Association des familles est obligatoire. Cette adhésion de 25€ est nationale et reversée à la fédération des familles, en grande partie pour le maintien de la défense de la famille (Mouvement à l'origine des Allocations Familiales). Chacun apporte si besoin une serviette et un coussin, la distanciation sociale devant être respectée.

Concernant nos autres activités :

- La cérémonie de la fête des mères et de la fête des pères organisée conjointement avec la municipalité de Fleurieux sur l'Arbresle n'a pas eu beaucoup de succès. Nous avons toutefois pu mettre à l'honneur deux couples pour fêter des noces de Diamant (60 ans de mariage) et des noces d'Azalée (57 ans de mariage). Nous espérons davantage de participation pour l'année qui vient : **ce sera le 3 juin 2023 à 18h - Salle Gaston Braquet** Pour rappel toutes les mamans et les papas sont invités sans question d'âge !
- **Le spectacle présenté cette année** pour les enfants pendant les vacances de la Toussaint n'a pas remporté un réel succès malgré la qualité de la prestation ; c'est bien regrettable, la Compagnie de Théâtre des mots nous a joué "Okilélé".

Lors de notre Assemblée Générale un représentant de la Fédération de Famille de France est venu soutenir notre ac-



Contact Présidente : Élisabeth Trolliard au 06 25 86 68 52 et boîte aux lettres à la mairie.

tion. Si vous souhaitez aussi participer, vous pouvez prendre une carte d'adhérent (nationale) auprès des membres du Bureau, et nous rejoindre pour continuer à faire vivre cette association. Nous sommes également à la recherche d'un professeur pouvant donner des cours de gym à des enfants : si vous êtes intéressé, vous pouvez vous faire connaître par courrier. L'équipe se tient à votre disposition.

Du nouveau au Comité des Fêtes !

Le Comité des Fêtes du village était cette année encore présent aux festivités du 8 décembre, avec ses traditionnels hot-dog/frites...

Ce fut une bonne occasion pour le nouveau Bureau de se préparer aux événements à venir. En effet, cette année le Bureau de l'association s'est renouvelé avec une nouvelle présidente, Corinne Astarik, assistée de Lysiane Juban, secrétaire, de Vincent Leroux, secrétaire adjoint, de Colette Burricand trésorière et d'Evelyne Girardon en trésorière adjointe.

Geneviève Colent a tout naturellement été nommée présidente d'honneur en remerciement de toutes ces années d'engagement et de dévouement !



Et le tout nouveau Comité des fêtes nous a fait vivre une soirée de finale de coupe du monde extraoordinnaire ! Nous avons vibré nombreux... et cru en la victoire jusqu'à la dernière minute !





Le Lien Fleurinois

En raison du virus COVID et du nombre d'adhérents en diminution, le **Lien Fleurinois** n'a pas repris ses activités de loisirs en 2022.

Une assemblée générale est prévue **mardi 31 janvier 2023** à laquelle les adhérents sont conviés. Nous souhaitons à tous les Fleurinois une bonne et heureuse année 2023.

Le Sou des Écoles

Association de parents bénévoles et motivés, nous organisons des manifestations tout au long de l'année pour récolter des fonds afin que nos enfants puissent réaliser des activités et des sorties à l'école, mais aussi pour faire vivre notre beau village, créer du lien avec les parents et voir nos enfants s'amuser ! Tout cela serait impossible sans l'aide des commerçants de Fleurieux ainsi que de tous ses habitants qui viennent participer de bon cœur.

La totalité de nos bénéfices est reversée à l'école du Chêne permettant à l'équipe pédagogique d'organiser de super sorties et d'emmener nos enfants découvrir la culture en dehors des murs de l'école. Lors de notre dernière assemblée générale, les membres présents ont voté une augmentation des allocations reversées par le Sou de 30€ à 35€ par enfant, et de 60€ à 80€ par classe. Le Sou verse également 500€ pour voir briller les yeux des enfants lors du spectacle de Noël...

En ce début d'année scolaire 2022-2023, nous avons organisé la fête de la patate et le vide grenier, pour lequel nous avons fait un millier d'entrées environ. Ce fut un grand succès, nous vous remercions tous pour votre participation ! Nous avons organisé également la vente de sapins en collaboration avec la sapinière de Fleurieux et le défilé de nos enfants dans Fleurieux à l'occasion du 8 décembre.

En 2023, nous organiserons dès janvier une vente de fromages et de saucissons ainsi que les manifestations traditionnelles du sou des écoles : Carnaval en avril, goûter partagé fin juin, Kermesse et tombola début juillet. Cette année, le Loto laissera place à la Fête d'anniversaire des 75 ans du sou des écoles, prévue le samedi 25 février 2023. Le matin, nous proposerons un spectacle gratuit pour les plus petits et le soir un apéro sera offert à tous, petits et grands, suivi d'un dîner dansant sur le thème des années 50, période où le Sou des écoles a été créé. Pour ce dernier, une participation sera demandée (*le montant vous sera communiqué prochainement*). A cette occasion, nous souhaitons inviter tous les anciens président(e)s du Sou des écoles et nous avons besoin de vous tous pour nous aider à remonter le fil de l'histoire...

Vous êtes une ancienne présidente ou un ancien président du Sou des écoles ? ou vous avez des infos et/ou photos à partager concernant l'histoire du Sou des écoles au XX^e siècle ? Ecrivez-vous à sdefleurieux@gmail.com.

Toutes les manifestations organisées tout au long de l'année scolaire ne peuvent se faire sans vous, les bénévoles ! Merci à tous ceux qui s'activent déjà auprès de nous pour que ces



rendez-vous soient des réussites. Toutes les nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues...

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : sdefleurieux@gmail.com ou sur notre page Facebook Sou Des Ecoles de Fleurieux sur l'Arbresle (@sdefleurieux). A bientôt !



ENARD Alexandre
Chef d'entreprise

Bricolage, Jardinage, Entretien, Multi-services

Tél. 07 77 38 69 42

EAservices@gmail.com

334 route de Paris
69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

Théâtre Môme

L'association Théâtre Môme rend l'art théâtral accessible à tous, localement et à petits prix, grâce à des troupes extérieures et à deux comédiennes professionnelles qui permettent aux participants de s'épanouir à travers de cette discipline artistique.

- **Pour les bambins avec le programme Parent bout'chou :**
 - compagnies professionnelles qui proposent des créations originales, mêlant musique, contes, danse, manipulation d'objets.
 - En 2021/2022 : 435 spectateurs venant de tout le territoire de la CCPA.
- **Pour les enfants avec les ateliers théâtre** à Saint-Germain-Nuelles, Sourcieux les Mines et L'Arbresle, en partenariat avec les MJC de ces communes et la Treille
- **Pour les adultes avec les ateliers** à Fleurieux et L'Arbresle, en partenariat avec l'Union Arbresloise et la MJC
- **Pour les séniors** avec des spectacles comme « Enchanterez », diffusés dans les EPHAD.

L'association remercie chaleureusement l'ancienne présidente **Marion Bonnefoy** pour son investissement et le développement de l'association depuis 2014, qui compte aujourd'hui 73 adhérents et une dizaine de bénévoles. Nous remercions également la mairie de Fleurieux qui nous met à disposition sa "salle culturelle" ainsi que des moyens de communication.

Nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau Bureau élu en juin 2022, notre nouveau logo (voir ci-dessus) et vous pouvez retrouver nos évènements dans la rubrique "culture" du bulletin.

Présidente : Mme Carole CHARTIER
Trésorier : M. Guillaume DALENS
Secrétaire : Mme Cécile ODIN

Pour plus d'infos et si vous voulez devenir bénévoles, contactez Cécile : tél. 06 51 46 75 80
Site : www.theatrememe.com : Mail : theatrememe@gmail.com / Facebook : [theatrememe](https://www.facebook.com/theatrememe)



40 ans de joie de chanter à la chorale



La tradition continue au caveau Jomard

1982 : Pour rompre la solitude des personnes dites, à cette époque, du troisième âge, est créé le Lien Fleurinois qui propose parmi de multiples activités, une section chorale. Pendant dix ans, cette dernière remplira parfaitement sa fonction de relation sociale, affirmera peu à peu sa notoriété en remportant des prix dans quelques festivals et en organisant même des concerts avec des orchestres symphoniques de renom.

1992 : On assiste à la véritable naissance de la chorale. Se sentant plus sûre dans ses capacités, elle va vouloir désormais voler de ses propres ailes et devient une association forte de 60 membres qui progresse véritablement puisqu'elle va connaître quelques temps forts en participant, entre autre, au prestigieux festival national de Troyes ou en effectuant une tournée marquante à la Martinique.

2022 : Il faut revenir à plus de modestie. Les années ont passé, les besoins de distractions ont évolué, ... et les effectifs des troupes se sont amenuisés, la récente pandémie n'ayant pas facilité les regroupements. Mais la chorale fleurinoise est toujours là et ses 28 choristes ont plaisir à se retrouver chaque lundi de 14h à 16h auprès de leur jeune et talentueux chef de chœur. Celui-ci leur propose un répertoire varié que des voix souvent fatiguées essaient d'interpréter parfois avec quelques difficultés mais toujours en éprouvant la joie de chanter et surtout, en vivant chacun un bon moment de convivialité... comme l'avaient souhaité leurs aînés de 1982.



La MJC de Fleurieux - Éveux

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Éveux-Fleurieux est une association dont la vocation est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux.

Comment ? Concrètement, la MJC Éveux-Fleurieux fonctionne avec une équipe salariée, et une équipe bénévole. Le conseil d'administration (CA), constitué d'une quinzaine de membres - dont les élus jeunesse des communes d'Éveux et Fleurieux - définit les grandes orientations de l'association, qui sont mises en œuvre par l'équipe salariée, en lien fort avec les partenaires locaux (*municipalités, CCPA...*). De nombreux bénévoles participent également activement aux différents projets de l'association, notamment au-travers de "collectifs" (*cf-ci-dessous*).

Chacun d'entre vous peut contribuer aux activités, projets, développés par la MJC : n'hésitez pas à proposer vos idées ! ca@mjceveuxfleurieux.fr

La MJC assure des temps d'accueil pour les enfants ...



- un accueil périscolaire pour les enfants de l'école de Fleurieux,
- un accueil des enfants les mercredis entre 7h30 et 18h30 et pendant les vacances scolaires pour les enfants des écoles d'Éveux, de Fleurieux, et d'autres communes avoisinantes,
- des séjours enfants et ados pendant les vacances scolaires : mini-séjours pour les plus jeunes, séjours pour les ados...
- des ateliers culturels pour les enfants et ados à Fleurieux et à Éveux... En 2023, nous avons 39 inscrits au dessin, 7 au multisport, 8 au théâtre. Nouveau : l'activité échecs, qui compte 5 inscrits,
- mais aussi des ateliers pour les adultes : Chorale : 16 inscrits, Couture : 13 inscrits, Nouveau : Sophrologie avec 5 inscrits.

La MJC agit aux côtés des jeunes ...

Les collégiens peuvent participer à des activités organisées les vendredis soir et les week-end, ou à des sorties ou séjours pendant les vacances scolaires.



Pour les jeunes de plus de 14 ans : un projet d'autofinancement leur permet d'organiser des actions sur le territoire. Le projet a été lancé autour de l'organisation de la soirée d'Halloween qui a eu lieu en novembre dernier. D'autres actions seront organisées dans le courant de l'année pour récolter des bénéfices pour financer un voyage de fin d'année.

La MJC accompagne les mairies lors des chantiers jeunes proposés aux 14-20 ans à Éveux et Fleurieux pendant les vacances scolaires.



.../... et du côté de la culture...

Contact : Baptiste : secteurculturel@mjceveuxfleurieux.fr
La MJC souhaite proposer sur les communes une programmation culturelle. Ainsi en 2022, vous avez peut-être pu découvrir deux spectacles à Éveux : "Faut pas louper le Kosh", spectacle de beat box, et "Le Cirque à moi tout seul".

Cette année, le secteur culturel continuera sa participation au Festi'prev, festival de court-métrages sur des sujets de citoyenneté et/ou préventifs. Grâce au lien créé avec le lycée Germaine Tillion, des ateliers culturels devront être montés en lien avec les clubs.

Mise à disposition d'un local de répétition

Le local de la MJC est mis à disposition pour les groupes de musiques souhaitant répéter. Grâce à l'investissement de matériel fait par la MJC, les musiciens ont accès à de bonnes conditions pour jouer.

Collectif Roots de Campagne

Le collectif redémarre pour organiser la 16^{ème} édition de l'évènement. Pour renouveler son collectif et mettre en avant la participation des 15-18ans, les élèves ont pu s'inscrire à la réunion pour y participer.

Projet Brouhaha

Cette année, la MJC participe au projet Brouhaha, proposé par le réseau R2AS. Ce projet propose aux groupes de jeunes des différentes MJC de la région de se retrouver tous ensemble durant 4 jours et participer à des ateliers artistiques accompagnés par des professionnels. L'animateur culturel fait partie du Comité de pilotage pour l'organisation de cet événement. Le projet devrait avoir lieu la première semaine des vacances scolaires du mois de Juillet.

Le collectif Développement Durable pour des projets éco-responsables



Avec notamment le Repair Café et son référent Lionel : repaircafe@mjceveuxfleurioux.fr, chaque samedi matin de 9h30 à 12h, à la MJC. Les Repair acteurs sont là pour vous aider à réparer vos objets hors d'usage. Chaque troisième samedi du mois, c'est le Repair couture !

Le collectif enfance et parentalité

Référente : Mandy - secteurenfance@mjceveuxfleurioux.fr
Ce collectif organise des ateliers parents/enfants allant de la cuisine à la couture en passant par des ateliers de loisirs créatifs. En mai dernier, le collectif a organisé le festival de la craie.

Ce sont aussi des discussions, réflexions et idées sur les activités proposées par la MJC pour le centre de loisirs, les séjours et les activités, le tout, dans la bonne humeur.



Nouveau : Les permanences de l'engagement associatif !

Depuis septembre, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires, entre 9h et 12h, la MJC vous accueille à la salle du Marronnier à Eveux (à côté de l'épicerie des Moines) pour vous encourager et vous aider à vous engager dans la vie associative de notre territoire (conseils, droit applicable, dispositif du

Service civique 16-25 ans, etc...). Gratuit et ouvert à tous.

Bref vous l'aurez compris, la MJC c'est de l'accueil, des activités pour les enfants et les jeunes, et du soutien pour les projets associatifs, culturels, éco-responsables du territoire pour tous, en lien avec ses partenaires.

Pour plus d'infos : www.mjceveuxfleurioux.fr
Passez par le portail famille de la MJC pour pré-inscrire vos enfants : <https://portail.mjceveuxfleurioux.fr/>

Contact : direction@mjceveuxfleurioux.fr

QUALI LOGIS



L'éthique qualité

132 Route de la Gare 69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE
04 78 21 87 32 - contact@qualilogis.fr - www.qualilogis.fr



Y'a d'la joie avec la 3 !



Depuis le 1^{er} semestre 2022, les Classes en 3 ont recommencé à se mettre en route.

À l'occasion de la journée des Classes en 2, comme le veut la coutume, nous avons clôturé le défilé. Nous avons également été ravis de tenir la buvette le soir, pendant le bal, afin que les conscrits puissent profiter pleinement de leur journée. Nous en profitons pour remercier une nouvelle fois les Classes en 2 qui ont décidé de nous reverser les recettes de la buvette. De quoi contribuer au budget de nos premières manifestations !

Le 13 octobre, le nouveau Bureau a été élu :

- Présidente : Sandrine LELEU
- Vice-Président : David PACORY
- Trésorier : Nelson DA SILVA
- Trésorier adjoint : Antoine GRAVEY
- Secrétaire : Magali BOURRAT
- Secrétaire adjointe : Aurélie SAGNOL



Le Jeudi 8 décembre, à l'occasion de la fête des Lumières et du défilé du Sou des Écoles, nous avons tenu un stand aux côtés du Comité des Fêtes et des commerçants du village. Ce premier rendez-vous auprès des Fleurinoises et Fleurinois a été un franc succès : ambiance sympathique et festive ! Nos 10 ans ont également participé à cet événement en proposant une vente de brochettes de bonbons réalisées par leur propre soin.

Une tombola a été organisée. Les gagnants ont pu profiter de lots offerts par les commerçants du village, que nous remercions chaleureusement.

Dates clés à retenir pour l'année 2023 :

- samedi 28 janvier : Vente du boudin à l'occasion de la Foire de l'Artisanat
- samedi 18 mars : Bal des Classes !
- samedi 1er avril : Traditionnelle vente de brioches à domicile et sur la Place des Deux Chouettes
- dimanche 28 mai : Journée de clôture des Classes ! Vous êtes toutes et tous conviés à partager ce moment à nos côtés : messe, défilé, apéritif offert, déjeuner, repas et soirée dansante ! Ambiance « Carnaval » garantie !

Si votre année de naissance se termine par un 3, vous êtes les bienvenus !

Pour nous contacter : classeen3fleurioux@gmail.com

D'ici-là, portez-vous bien, prenez soin de vous et n'hésitez pas à chanter notre nouvel hymne des Classes :

Y'a d'la joie
Bonjour, bonjour les Fleurinois

Y'a d'la joie
Dans les rues nos chars sont jolis

Y'a d'la joie
Et du soleil sur nos conscrits

Y'a d'la joie Partout y'a d'la joie
Tous les ans, on passe un bon moment ensemble

C'est l'amour, qui vient avec les classes en 3
C'est l'amour, bonjour, bonjour les
Fleurinois

Y'a d'la joie
Partout y'a d'la joie



L'AFAC, une nouvelle saison sous le signe de la positivité !



Après un gala-anniversaire "30 ans déjà !" fort en émotions, la nouvelle saison 2022-2023 a débuté très fort et vous avez été nombreux à nous rejoindre lors du Forum des associations de septembre dernier. Cette année, 335 adhérents (+100 adhérents par rapport à 2021) ont rejoint notre association et pratiquent chaque semaine leur passion artistique ou sportive.

Pour cette nouvelle saison, les activités de l'AFAC sont proposées dès l'âge de 4 ans avec des professeurs expérimentés et toujours passionnés ! Deux nouveaux professeurs nous ont rejoint cette année : Aurélie professeur de salsa bachata et Léalise pour le réveil musculaire et les cours de cardio-boxing et cardio-training. Nous profitons de cette tribune pour remercier très chaleureusement tous nos professeurs, nos bénévoles et les adhérents pour leur confiance, leur engagement et leur fidélité.

Bienvenue aux nouveaux membres élus au Conseil d'Administration !

Le vendredi 18 octobre s'est déroulée la traditionnelle Assemblée Générale de l'AFAC. En présence de quelques adhérents, un bilan moral a été présenté par notre Présidente Sophie Verchère et les éléments financiers par notre Trésorière Delphine Charvieux. Cette année, et c'est une nouveauté, nous avons le plaisir d'accueillir au sein du Conseil d'Administration deux nouveaux membres élus : Caroline Miranda et Olivia De Parisot.

L'association est composée d'un Conseil d'administration de 8 personnes, et d'un bureau de 6 personnes réélues : Sophie Verchère (*Présidente*), Valérie Del Bove (*Vice-présidente*), Magali Miotto (*Secrétaire*), Isabelle Verchère (*Secrétaire adjointe*), Delphine Charvieux (*Trésorière*), Marine Leclercq (*Trésorière adjointe*).

Ensemble, on ne lâche rien !

Après deux ans sans festivité et actions pour le téléthon pour cause de Covid, l'AFAC s'est réengagé auprès du comité des fêtes de la commune et a proposé deux temps fort au profit du téléthon : futsal animé par Fabien et une zumba modern'Jazz et danse latine avec Laura et Aurélie.

Des partenariats de confiance développés

La "Journée du sport" en partenariat avec la MJC Fleurioux, le club de Rugby, les clubs de Hand Ball et foot Ball de L'Arbresle, et les clubs de tennis et basket de Lentilly, a été une grande première ! Un événement prometteur qui a rassemblé le temps d'une journée enfants et adultes autour de la pratique et des valeurs du sport. On vous donne rendez-vous en 2023 pour reconduire cette expérience !

Nos orientations 2023 : "Structurer, sécuriser et pérenniser l'association"

Dans le respect de nos valeurs associatives (*Respect, tolérance, esprit d'équipe*), nous poursuivons la promotion de nos offres d'activités sportives de qualité et adaptées à tous les publics, en développant des stages au cours de l'année. Notre objectif est également de mettre en avant auprès des jeunes les avantages d'une implication dans la vie associative.

A noter sur vos agendas en 2023 :

- samedi 22 avril : 2^{ème} édition de la fête du sport,
- samedi 13 mai : répétitions générales gala (*sous réserve*),
- samedi 17 Juin : gala annuel.



La chasse

Notre société de chasse, vieille de 116 ans, est aujourd'hui comme la chasse en général attaquée de tous bords par une certaine écologie punitive et une presse partisane. A ce jour notre société n'a pas attendu les allégations des écolos, L214, végans antisécistes, fondation Bardot, etc...

Effectivement nous ne chassons pas sur notre commune les lundi, mardi, mercredi, et vendredi. L'alcool est banni les jours de chasse. La sécurité est draconienne. L'entente avec les autres utilisateurs de la nature est cordiale. D'autre part tous nos chasseurs se recyclent régulièrement, les règles de sécurité et les angles de tir sont rappelés à chaque battue.

Nous ne nous laisserons pas faire par une bande d'ayatollahs de l'écologie qui bafouant la loi s'en prennent aux différentes chasses traditionnelles, aux agriculteurs, aux bergers, aux pêcheurs, aux forestiers etc.

Je suis à la disposition de toutes les personnes de notre commune qui voudraient avoir plus de précisions sur la chasse. D'autre-part nous participons tous les ans au forum des associations.

Et pour en finir nous chassons !

Le Président : Emmanuel GRARRE

Groupe Marche

Tous les jeudis : "en avant, marche !"

C'est ce que se disent toutes celles et tous ceux qui se réunissent ce jour, en début d'après-midi, pour le plaisir de marcher ensemble, d'admirer les paysages agréables de notre région, de découvrir ses villages typiques et de se détendre physiquement et mentalement. Sans être structurés en association, deux groupes se sont peu à peu constitués en fonction des goûts et des possibilités de chacun :



Celui qui compte une quinzaine d'habitué(e)s pouvant "digérer" 12 à 15 km à travers les Monts d'Or, de Tarare, du Lyonnais, les coteaux du Beaujolais ou des Pierres Dorées.

Celui dont l'effectif varie entre 8 à 12 marcheurs et qui entreprend des balades de 6 à 9 km tout aussi agréables



mais sur un rythme plus doux en arpentant les sentiers de notre village, des communes limitrophes ou parfois plus lointaines.

Parfois, lors de belles journées d'été, il arrive à ces deux groupes d'entreprendre des randonnées plus longues qu'ils n'oublient pas d'entrecouper par une pause casse-croûte bien méritée, accompagnée...avec modération, d'un rosé bien frais.

Si vous aussi, vous aimez les rencontres amicales et sportives, riches de partage et de convivialité, alors, n'hésitez pas, rejoignez les marcheurs du jeudi qui vous réserveront toujours le meilleur accueil.

Boule du Vieux Coq

Après 2 ans d'abstinence, La Boule du Vieux Coq a repris en 2022 ses activités habituelles, grâce notamment à la réfection rendue nécessaire de 4 jeux de boules. Nous remercions à ce titre la municipalité pour son aide.

Nous avons noté une très bonne participation à toutes nos manifestations boulistes ainsi que sur notre concours de coinche le 11 novembre avec 60 doublettes présentes. Notre association compte désormais une centaine d'adhérents (43 licenciés et 57 membres honoraires).

A notre dernière assemblée générale le 10 novembre, deux membres de notre association ont été particulièrement mis à l'honneur :

- Pascale Chanrion pour ses 2 titres successifs de championne de France des clubs avec L'Arbresle, licenciée à la Boule du Vieux Coq.
- Noël Jeanpierre pour ses 60 années de licence à la Boule du Vieux Coq dont 46 ans de bénévolat au sein de notre bureau.



L'année 2023 sera l'occasion d'organiser une douzaine de manifestation au boulodrome du Chêne, le coup d'envoi sera donné par le traditionnel challenge Jean Devaux le 1^{er} mai.

Si vous voulez nous rejoindre pour participer sportivement à la Boule du Vieux Coq ou pour disputer des rencontres amicales le mercredi après-midi, à partir de mi-avril, contacter un des membres du bureau : André Jeanpierre, Patrick Chirat, Patrick Bouillard, Alain Boiron, Hervé Perrelle.

Bonne année 2023 à toutes et à tous.

jcn.
INFORMATIQUE

contact@jcn-informatique.com

Tel: 04.74.72.04.47

JCN Informatique prend en charge l'intégralité de la maintenance de votre informatique : audit, conseil, assistance, fournitures matériels & logiciels, dépannage et sécurité de vos systèmes.

Adresse: 240, chemin le Cornu (RN7-Rondpoint LIDL)
69210 Fleurieux sur l'Arbresle

www.jcn-informatique.com



Happy Dogs School

Happy Dogs School est une association d'éducation canine, créée en 2013. Nous pratiquons l'éducation de "base" et la rééducation comportementale.

Notre pratique :

- une éducation en coopération avec le chien (*dite méthode douce*),
- utilisation de friandises (*renforcement positif*),
- encourageons et récompensons les bons comportements.

Car ce genre d'éducation diminue le stress, encourage les comportements désirés, renforce le duo maître-chien et la confiance du chien en son maître...

Nous refusons :

- l'éducation basée sur la force physique (*méthode traditionnelle*),
- l'éducation par la peur, la punition physique (*renforcement négatif*),
- empêcher un comportement non désiré (*avec contact physique*).

Car ce genre d'éducation provoque du stress, des douleurs physiques au chien, fait perdre toute initiative au chien... Le chien obéit pour éviter la douleur et par peur de son maître.

Prochain évènement sur réservation :

Le samedi 7 janvier 2023, venez fêter l'Épiphanie en notre compagnie. Au programme : balade collective avec galette et cidre au retour

Pour nous joindre : 06 95 40 60 52 ou happydogsschool@laposte.net



Joggers de la Chouette

L'association des Joggers de la Chouette a, pour l'année 2022, fêté la 10^{ème} édition des

Foulées Fleurinoises le 25 septembre. Une fois n'est pas coutume, cette édition s'est déroulée dans des conditions météo "dantesques" (*pluie, orage la veille...*). Nous avons retrouvé nos deux parcours de 15 Km et 10 Km et les moments d'échange autour d'une bonne paëlla. Cet anniversaire a laissé de chouettes souvenirs à chacun : à près de 400 coureurs, aux membres de l'association et aux bénévoles.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier vivement tous, la



centaine de bénévoles qui chaque année, habitués ou nouveaux, participent au succès de cet événement marquant de la vie de notre village. Alors rendez-vous dès à présent pour la

11^{ème} édition qui aura lieu **le dimanche 24 septembre 2023 !**

"Partager le plaisir de la course à pied en toute convivialité "



L'origine de la création de l'association tient en ces quelques mots et, chaque nouvelle saison, nous avons la joie de voir de nouveaux adhérents nous rejoindre depuis 16 années.

C'est une trentaine de « chouettes coureurs », qui partagent leur plaisir de la pratique de la course à pied en pleine air pour se retrouver, échanger, s'entraîner, découvrir des nouveaux chemins et parcours, décompresser... les raisons ne manquent pas.

Mais, comment faisons-nous ?

- Tout d'abord, par notre sortie hebdomadaire dominicale dont le départ est donné à 9h, place de l'église. C'est parti pour une douzaine de kilomètres pour arpenter les valons, les curiosités et les monuments de notre campagne.
- Ensuite, la semaine, habituellement le soir, les chouettes savent se contacter, grâce à l'utilisation efficace de leur moyen de communication, pour faire une petite sortie "blablarun".
- Puis, nos sorties délocalisées, plusieurs au fil des saisons, les Chouettes ont toujours de bonnes idées de nouveaux lieux à découvrir, d'autres routes, chemins et paysages toujours surprenant".
- Enfin, il arrive qu'un escadron de notre équipe participe en individuel ou en groupe, à des compétitions et courses organisées (*Trail, marathon en formule solo ou relais, semi-marathon, 10 Km*) plus ou moins éloignées.

Contact : <https://chouettecourse.wordpress.com>



- Président : David BILLOT - 06 03 26 80 60
- Trésorier : Arnaud MITON
- Secrétaire : Renaud PETIT

Le P.A.R.C.



Le Pays de l'Arbresle Rugby Club (le PARC) connaît une croissance importante depuis son arrivée à Fleurieux. Les infrastructures rugbystiques de la CCPA et l'accueil de la commune de Fleurieux y sont pour beaucoup, sans compter le travail accompli par ses bénévoles et ses dirigeants.

Aujourd'hui le PARC rayonne au sein de la Communauté de Communes et sur les communes environnantes.

Fort de plus de 250 licenciés de la catégories mini babys (3 ans révolus) aux séniors, en passant par les catégories loisirs masculin et féminin, le club se développe en termes d'effectif, d'éducateurs, de dirigeants et de partenaires sans lesquels nous ne pourrions grandir !

Le PARC a décidé cette année d'amplifier sa croissance en créant un poste de salarié pour développer et faire connaître le rugby dans les écoles et accentuer la formation des bénévoles. Lors de ses interventions entre septembre 2022 et juin 2023, Jean-Loup, notre salarié présentera notre sport à plus de 500 enfants dans plusieurs écoles de la Communauté de Communes.

Le club est reconnu pour ses résultats sportifs et sa formation dans toutes les catégories représentées, avec l'équipe 1 évoluant en régionale 2, plus haut niveau de l'histoire du club.

Enfin Le PARC est un club familial où la bonne ambiance règne, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et partager un moment de convivialité lors des matchs, tournois jeune ou lors de nos manifestations.

Tout le Pays de l'Arbresle Rugby club vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 !

**"Dans beaucoup de sport on se croise,
au rugby on se rencontre".**



Le T.C.L.F

Le Tennis Club de Lentilly-Fleurieux (TCLF) est une association sportive de loi 1901 affilié à la Fédération Française de Tennis.

Le club est fier de pouvoir accueillir ses adhérents sur 2 courts extérieurs à Fleurieux, 4 courts extérieurs sur Lentilly et 2 courts couverts sur Lentilly, ainsi qu'un club house sur Lentilly. Nous avons à cœur de faire cohabiter la pratique du tennis loisir avec la pratique en compétition, encadrée par des enseignants diplômés et professionnels. Le TCLF compte plus de 340 adhérents âgés de 4 à 75 ans.

Depuis une année, un pédibus est mis en place depuis l'école primaire jusqu'aux terrains de tennis pour que les enfants puissent pratiquer leur sport entre 17h et 18h30.

Le plaisir, la convivialité et l'amour de la petite balle jaune sont les maîtres-mots qui réunissent nos licenciés, qu'ils soient jeunes, adolescents, adultes, compétiteurs ou loisirs.

De nombreuses animations ont eu lieu cette année, soit ouvertes aux licenciés comme le tournoi interne, le tournoi open, le tournoi jeunes, la tournée de tournois pour les jeunes à Nîmes soit ouvertes à tous comme le tournoi de pétanque le 1er mai ainsi que le TCLF Poker tour. Le club a également participé à la fête du sport sur Fleurieux ainsi qu'à la fête des marons sur Lentilly. Ces animations seront reconduites en 2023 avec en prévision l'organisation d'un grand gala fin mars.

10 & 20 NOVEMBRE FLEURIEUX	M16	ETA - RUGBY ENTENTE VELAY EST	19 / 11	
	M19	ETA - RUGBY ENTENTE VELAY EST	19 / 11	
	SENIORS	PARC - RC VEYLE SAONE	28 / 11	
10 DECEMBRE TARARE	M16	ETA - ENTENTE FEURS MONTBRISON		
	M19	ETA - ENTENTE FEURS MONTBRISON		
7 & 8 JANVIER FLEURIEUX	M16	ETA - ENTENTE BEAUREPAIRE COTE ST ANDRE	87 / 81	
	M19	ETA - ENTENTE BEAUREPAIRE COTE ST ANDRE	87 / 81	
	SENIORS	PARC - RC PAYS D'OZON	88 / 81	
28 JANVIER FLEURIEUX	SENIORS	PARC - STADE OL ANNONEEN		
4 FEVRIER TARARE	M16	ETA - ENTENTE LOIRE SUD		
	M19	ETA - ENTENTE LOIRE SUD		
25 & 26 FEVRIER FLEURIEUX	M16	ETA - BUGEY ABXV PLAINE DE L'AIN	25 / 82	
	M19	ETA - OL SAINT GENIS LAVAL	25 / 82	
	SENIORS	PARC - ROCHE LA MOLIERE	26 / 82	
11 MARS TARARE	M16	ETA - CMRS XV MEYZIEU CHASSIEU		
	M19	ETA - CMRS XV MEYZIEU CHASSIEU		
18 MARS FLEURIEUX	SENIORS	PARC - OL ST GENIS LAVAL		
1ER AVRIL FLEURIEUX	M16	ETA - ENTENTE HAUT JURAS SAINT CLAUDE		
	M19	ETA - ENTENTE HAUT JURAS SAINT CLAUDE		
28 AVRIL TARARE	M16	ETA - RC3D		
	M19	ETA - RC3D		

TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



"C'est une très belle édition 2022 qui s'est déroulée grâce à la mobilisation de tous et de nombreuses associations fleurinoises : la Médiathèque, le Club de tarot, le Vol'f (volley), le Comité des fêtes, la Boule du Vieux Coq, l'AJC, l'Afac et ses professeurs de danses, le rugby, le Hapkido.

Grâce à eux et grâce à tous les dons des particuliers près de **1.900 euros** ont ainsi été récoltés pour la bonne cause : Ensemble, unissons-nous pour vaincre la maladie ! "



HAPKIDO

Le Hapkido JIN JUNG KWAN a vu le jour sur nos terres fleurinoises en 2003. Notre maître Raphaël Couet, 7^{ème} Dan, d'abord initié au Taekwondo, a voulu se former au Hapkido. Tous deux issus de la pratique militaire, ils se définissent par le jeu de jambes, la discipline et le dépassement de soi.

Petit retour aux origines, le Hapkido est un art martial traditionnel coréen d'auto-défense. Notre école, la Jin Jung Kwan a été baptisée ainsi en 1964 par notre Grand Maître Lee Chang Soo, légende vivante du Hapkido.

HAP : l'harmonie entre le corps et l'esprit
KI : l'énergie vitale présente en chacun de nous
DO : la voie, le chemin initiatique

Le style JJK peut être traduit comme "l'école de l'enseignement véritable". Ce style de Hapkido se veut avant tout être traditionnel et veille à l'authenticité du Hapkido JJK originel, tel qu'il fût enseigné depuis sa création. Ceci explique en partie pourquoi il demeure encore peu connu. Notre école se distingue par l'utilisation de techniques courtes et rapides (*percussions, projections et luxations*). C'est pour cette raison que cette école a notamment été adoptée à l'époque par certaines sections de polices coréennes comme les forces spéciales (SWAT), formées par le Grand Maître Lee Chang Soo. Mais aussi d'autres groupes armés bénéficient de notre formation Hapkido JJK en Europe, notamment le 2^{ème} REP de Calvi, les KORPS Mariniers Néerlandais, les gardes-frontières Suisse, la Police espagnole, et plus récemment le groupe du PSIG de Dardilly. Le Hapkido JJK ne compte pas moins de 3800 techniques dont seuls quelques maîtres dans le monde ont le privilège de les maîtriser. L'apprentissage technique est très structuré et évolue par grade. Tout le monde peut pratiquer cet art martial. Les entraînements sont dynamiques et comprennent une partie physique soutenue. La pratique du Hapkido JJK est un long chemin et demande force et persévérance, telle est la philosophie.

"JI IN KANG" Être fort et persévérant dans la voie que l'on a choisie. Pour être un pratiquant de Hapkido JJK, le Grand Maître Lee Chang Soo dit que l'esprit et le cœur doivent être prédominants, et que viendra ensuite la technique...

Les clubs européens sont gérés par la World Hapkido Jin Jung Association, directement rattachée à la fédération coréenne de Hapkido basée à Séoul. En Europe, notre pratique existe et est encadrée par Maître Raphaël Couet, qui en est le directeur technique. Il est lui-même un élève direct du Grand Maître Lee Chang Soo. Maître Couet fût le premier étranger à intégrer l'équipe nationale de démonstration coréenne et est l'un des rares maîtres dans le monde à maîtriser toutes les techniques du Hapkido JJK. Notre structure nous a permis encore



cette année de faire venir le Grand Maître coréen pour une tournée européenne des clubs. L'ultime stage était lyonnais, avec le stage des ceintures noires d'Europe toujours très attendu.



Les cours à Fleurieux sont dispensés aux adultes, mais aussi aux enfants. Au-delà de l'aspect physique de l'art martial, nous mettons un point d'honneur à inculquer des valeurs qui sont fondamentales à l'apprentissage d'une telle pratique. Ces valeurs, telles que le respect, le partage et la discipline sont enseignées lors de chaque cours. Nous encourageons tous nos élèves à les appliquer durant les entraînements ainsi que dans leur vie de tous les jours. Le respect de la hiérarchie, l'aide à un ami en difficulté, l'envie de toujours en apprendre d'avantage et de vouloir s'améliorer notamment. Nous avons présenté nos jeunes fleurinois aux championnats du monde de Hapkido JJK, les 26 et 27 novembre 2022. 5 de nos jeunes ont été médaillés (1 or, 2 argent et 2 bronze). Nous sommes très fiers d'eux !

Plus de renseignements : Justine DOIRET 06.81.03.34.34



CARRELAGE MONTS du LYONNAIS

04 74 70 63 12 06 17 02 78 57

Nicolas BARDIN

carrelagemontsdulyonnais@gmail.com

Carrelage faïence Dallage - Douche italienne - Chape traditionnelle...

65 impasse des Ateliers - 69610 HAUTE-RIVOIRE

www.carrelagemontsdulyonnais.fr

Liste des associations Fleurinoises

Association	Activité	Nom du président ou responsable	Téléphone du président ou responsable	Courriel
ADMR (*)	Aide à domicile	Chantal BURGARD	04 74 72 11 90	admr.lentilly@fede69.admr.org
AFATIM Solidarité	Aide au tiers monde	Blandine GUILLET	06 82 07 95 77	afatimsolidarite@orange.fr
AFAC (*) (Asso Fleurinoise Athlétique et Culturelle)	Arts martiaux, badminton, danses, toutes danses ...	Isabelle CHARON		afacfleurieux@outlook.fr
AJC Joggers de la Chouette (*)	Course à pied	David BILLOT	06 03 26 80 60	davidbillot@sfr.fr
Association Apiculteurs Amateurs (API-DE)		Samuel VIDAL	06 52 81 66 93	
Association des Familles (*)	Gym adulte, yoga	Elisabeth TROLLIARD	06 25 86 68 52	fleurieux5755@gmail.com
Boule du Vieux Coq (*)	Boule	André JEAN-PIERRE	04 74 26 72 01	and.jeanpierre@orange.fr
Société de Chasse (*)	Chasse	Emmanuel GRARRE	04 74 26 20 33	baby.fleuryieux@wanadoo.fr
Classes en 3	Animations diverses	Sandrine LEULEU		classeen3fleurieux@gmail.com
La Joie de Chanter (*)	Chorale	Maurice BEDIAT	04 37 58 02 66	nicole.bediat@sfr.fr
Comité des Fêtes (*)	Animations diverses	Corinne ASTARIK	06 69 57 85 46	corinne.astarick@gmail.com
Donneurs de sang		Georges COQUARD	04 74 70 44 74 ou 06 70 59 09 06	adsplarbresle@laposte.net
Fleurinoux (*)	Assistants maternels	Véronique BOUCHARD	06 71 11 54 36	lesfleurinoux@gmail.com
Football Club du Pays de L'Arbresle (FCPA)	Football	Ludovic DUBOIS PAGNON	04 78 34 60 85	
Happy Dogs School	Education canine sports et loisirs canins	Magaly SAEZ	06 95 40 60 52	happydogsschool@laposte.net
Handball Club du Pays de L'Arbresle (HBCPA)	Handball	Vincent BONTEMPELLI	06 28 68 40 14	
Histoire et Patrimoine Fleurinois	Patrimoine	Gérard MULLER	06 47 67 21 16	hispat.fleurieux@gmail.com
I.S.A.H.E. Ismithe Ange d'Haïti Nommé Espoir	Aide aux enfants d'Haïti et enfants du tiers monde	Dominique BERTHET et Anne VIEL	06 16 10 86 91	isahe@sfr.fr
Jardinot	Jardin du Cheminot	Henry COUSSAT		henry_coussat@yahoo.fr
Lien Fleurinois (*)	Club des Anciens	Mme THOMASSIN	04 74 01 41 84	andree.bolevy@gmail.com
Pays de l'Arbresle Rugby Club PARC (*)	Rugby	Stéphane CORGIER	06 64 86 54 37	s.corgier@2pa.fr
Mélodie des Sources	École de Musique	Thierry GENIN	04 74 70 34 31 ou 06 22 99 29 11	melodiedessources@gmail.com
MJC Éveux-Fleurieux (*)	Club des Jeunes	Emmanuel JACQUOT (directeur)	04 26 18 65 89 ou 06 23 67 18 58	direction@mjceveuxfleurieux.fr
Sou des Écoles (*)	Activités pour enfants	Lionel MESSEGUER	06 23 36 50 16	sdefleurieux@gmail.com
Tarot Club	Jeu de Tarot	David PERELLE	06 68 62 59 59	david.perelle@orange.fr
Tennis Club Lentilly Fleurieux (*)	Tennis	Aurélie MOINS et Charline PICAUD	04 74 01 75 99	tennisclublentillyfleurieux@fft.fr
Théâtre Mème (*)	Théâtre	Carole CHARTIER	06 51 46 75 80	theatrememe@gmail.com
Volley VOL'F	Volley	Jérôme CROZIER	par mail uniquement	jerome.crozier@orange.fr

(*) ont chacune une boîte aux lettres au 27 place Benoît Dubost derrière la mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle



Services Publics

MAIRIE

21 Place Benoît Dubost
69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 26 01 - Fax : 04 74 01 37 67
Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et mercredi et samedi de 9h à 12h.
Fermée le mercredi après-midi et le samedi après-midi. Fermée le samedi en juillet et août.

Pour nous contacter :

Informations : accueil@mairie-fleurieux.fr
Service Urbanisme : horaires ouverture mairie ou sur rendez-vous. urbanisme@mairie-fleurieux.fr
Site internet : www.fleurieuxurlarbresle.fr

Monsieur le Maire et les Adjointes reçoivent en mairie sur RDV pris au secrétariat.
Maire : M. BATALLA Diogène
Elvine LEON, 1^{ère} adjointe : finances, activités économiques, agriculture, urbanisme et aménagement de l'espace
Aymeric GIRARDON, 2^{ème} adjoint : voirie et bâtiments
Véronique BOUCHARD, 3^{ème} adjointe : petite enfance, enfance, jeunesse et affaires scolaires
Jean-Marie LEYGONIE, 4^{ème} adjoint : Environnement, sécurité et prévention
Évelyne GIRARDON 5^{ème} adjointe : animation, affaires culturelles et sportives
Frédérique MOULIGNEAU, conseillère déléguée : communication et médiathèque
Baptiste GAUDELUS, conseiller délégué : Affaires sociales

AGENCE POSTALE COMMUNALE

27 Place Benoît Dubost - Tél : 04 78 35 36 23
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h-18h Mercredi et samedi : 9h-12h. Fermée les samedis en juillet et août.

POLICE MUNICIPALE

Courriel : police@mairie-fleurieux.fr
Nous vous rappelons qu'un policier municipal intercommunal, intervenant à la demande sur des sujets spécifiques, ainsi qu'un A.S.V.P. (Agent de Sécurité des Voies Publiques) sont présents à des horaires variables sur la commune.

BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

27 Place Benoît Dubost, derrière la Mairie Tél : 04 74 26 99 33

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, fermée (sauf vacances scolaires, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 - juillet/août compris).
Mardi, de 14h30 à 18h30
Mercredi, de 10h à 12 h et de 14h30 à 18h30
Jeudi, de 14h30 à 18h30
Vendredi, de 14h30 à 18h30
Samedi, de 9h à 12h (fermée juillet/ août)
Dimanche, fermée

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Être obligatoirement muni d'une carte d'accès.
Tél. 04 74 01 35 63
Du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 9h-12h et 14h-17h, samedi 9h-17h.
Du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h. Fermée toute l'année les mardis, dimanches et jours fériés.

Courzieu – La Brévenne :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :
Lundi : 14h - 17h / Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi : 14h - 17h / Jeudi : fermé / Vendredi : 14h - 17h / Samedi : 9h - 17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi : 14h - 18h / Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi : 14h - 18h / Jeudi : fermé
Vendredi : 14h - 18h / Samedi : 9h - 18h
Fermée toute l'année les jeudis, dimanches et jours fériés.

ORDURES MÉNAGÈRES

Voir calendrier des collectes de l'année en cours.

COLLECTE Bac Gris (déchets non recyclables) : le jeudi matin

COLLECTE Bac Jaune (tri sélectif) : un mardi sur deux.

Attention : ne pas laisser en permanence vos bacs sur la voie publique, les rentrer le plus vite possible après chaque collecte (ils peuvent être gênants pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA)

117 Rue Pierre Passemard
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 68 90
ccpa@paysdelarbresle.fr

Site internet : www.paysdelarbresle.fr

Formalités administratives

Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.services-public.fr ou à l'accueil en mairie.

ATTESTATION DE CONCUBINAGE ET CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

N'existent plus à la Mairie de Fleurieux-sur-Arbresle.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN MINEUR FRANÇAIS

IMPORTANT : L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est obligatoire à partir du 15 janvier 2017. Le décret a été publié au Journal Officiel du 4 novembre 2016.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale doit être rédigée au moyen du formulaire Cerfa N° 15646. IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VOUS DÉPLACER EN MAIRIE. Toutefois, nous tenons à la disposition des parents le formulaire.

Pour plus d'information et accès au formulaire Cerfa N° 15646*0.

Voir sur www.service-public.fr

CARTE GRISE

Toutes les démarches doivent être effectuées sur internet

www.rhone.gouv.fr/demarches-administratives/carte-grise/ma-demarche-carte-grise.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) SÉCURISÉE depuis fin mars 2017

Sur RDV dans n'importe quelle mairie du Rhône équipée d'une station d'enregistrement (liste des communes et des pièces nécessaires, disponible à l'accueil de la Mairie de Fleurieux). Valable 15 ans pour un adulte depuis le 1er janvier 2014 et maintien à 10 ans pour un mineur. Cet

allongement de 5 ans concerne à la fois : les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014, les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, pour lesquelles la prolongation n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères ou du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées. Il est toutefois préférable d'établir un passeport par sécurité vis à vis des compagnies aériennes.

Avant la préparation d'un voyage et avant d'engager des frais, vous devez posséder un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité- Apporter les originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur datant de moins de 3 mois : si le demandeur ne possède pas de carte d'identité ou si l'ancienne carte est périmée depuis + de 5 ans, copie intégrale de l'acte de naissance obligatoire si le demandeur est mineur (*pour une première demande*). Pour les majeurs, connaître l'état civil complet des parents. L'ancienne carte d'identité, une photo datant de moins de 6 mois et aux normes internationales et non découpées, un justificatif de domicile récent. Timbre fiscal à 25 € pour un majeur ou un mineur en cas de perte ou de vol. Autres pièces suivant le cas. Vous pouvez désormais acheter vos timbres fiscaux sur le site internet des Impôts : <https://timbres.impots.gouv.fr>

Nouveauté : pré-demande de CNI en ligne dans le cadre de la simplification des démarches de demande de CNI, il est maintenant possible d'effectuer gratuitement une pré-demande de CNI en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/mon compte/sinscrire>
Ce nouveau télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste ensuite plus qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande CNI", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal. Important : vous pourrez faire une pré-demande globale sur internet pour une CNI et un PASSEPORT sur le même enregistrement.

CASIER JUDICIAIRE (EXTRAIT)

Casier Judiciaire national 44079 NANTES CEDEX. Joindre une copie du livret de famille ou de la carte d'identité. Gratuit (*joindre enveloppe timbrée pour la réponse*).
www.cjn.justice.gouv.fr

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Greffé du Tribunal d'Instance 67 rue Servient 69003 LYON Tél : 04 72 60 75 75

CHANGEMENT DE PRÉNOMS

cf-Article 56 de la loi N° 2016-1547 du 18-11-2016.
La demande changement de prénom doit désormais être effectuée auprès de l'officier de l'état civil en mairie du lieu de résidence de la personne concernée ou en mairie du lieu où l'acte de naissance a été dressé.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

Mairie du lieu de mariage. Indiquer : nom, prénoms date et lieu de mariage et les enfants. Gratuit.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de naissance. Indiquer : nom, prénoms, date de naissance. Gratuit (*enveloppe timbrée pour demande par courrier et envoi au domicile*). Pour les Français nés à l'étranger : Ministère des Affaires Étrangères Service Central de l'État Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09.
www.diplomatie.gouv.fr

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de mariage. Indiquer : nom, prénoms, date de mariage. Gratuit (*enveloppe timbrée pour envoi au domicile*).

DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL : VIGILANCE !

Plusieurs personnes ont été victimes d'un site frauduleux proposant des actes d'état civil ou des demandes de passeport en ligne payantes. Or, la délivrance des actes d'état civil est un service gratuit assuré par les mairies ou sur service-public.fr. Seuls les timbres fiscaux pour les passeports et CNI sont payants. Le site pour les acheter étant : timbres.impots.gouv.fr
Il faut rester vigilant sur internet et n'engager vos démarches que sur des sites officiels. Si vous êtes victime de ce genre de fraude, prévenez la gendarmerie et signalez l'abus sur : www.internet-signalement.gouv.fr

EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt. Indiquer : nom, prénoms, date de décès. Gratuit (*enveloppe timbrée pour envoi au domicile*).

LÉGALISATION DE SIGNATURE OU PROCURATION

Mairie du domicile. Signature à apposer à la Mairie. Présenter la carte d'identité. Gratuit.

PACS

NOUVEAU : Le retrait et le dépôt d'une convention de PACS s'effectuent à l'accueil de la mairie de domicile. La liste de documents à fournir pour le dossier peut être envoyée par mail aux futurs pacsés ou retirée à l'accueil de la mairie. Pour une dissolution d'un pacs enregistré au Tribunal de Grande Instance de Lyon (T.G.I.), s'adresser directement au T.G.I. de Lyon.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Sur RDV dans n'importe quelle mairie du Rhône équipée d'une station d'enregistrement (*liste des communes et des pièces disponible à l'accueil de la Mairie de Fleurieux*).

Valable 15 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur. Délai : 5 semaines environ. Apporter les originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur datant de moins de 3 mois : si le demandeur ne possède pas de carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans, copie intégrale de l'acte de naissance obligatoire si le demandeur est mineur. Pour les majeurs, connaître l'état civil complet des parents. L'ancien passeport, la carte d'identité, une photo datant de moins de 6 mois et aux normes internationales et non découpées, un justificatif de domicile récent.

Timbre fiscal à 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans et 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Prévoir la taille du demandeur ainsi que les dates et lieu de naissance de ses parents. Autre pièce suivant le cas. Vous pouvez désormais acheter vos timbres fiscaux sur le site internet des Impôts :

<https://timbres.impots.gouv.fr> Nouveauté : pré-demande de passeport en ligne. Dans le cadre de la simplification des démarches de demande de passeport, il est maintenant possible depuis le 1^{er} juillet 2016 d'effectuer gratuitement une pré-demande de passeport en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/mon compte/sinscrire>

Ce nouveau télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste ensuite plus qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande Passeport", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

PERMIS DE CHASSE

(à valider avant chaque période d'ouverture). S'adresser à la Fédération des Chasseurs du département concerné.

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME

N'existe plus sauf pour l'étranger.

RECENSEMENT : PARCOURS DE CITOYENNETÉ (Attestation)

Filles et garçons dès l'âge de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser à la mairie de votre domicile (*apporter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et votre carte d'identité*). Une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour les inscriptions aux examens, à la conduite accompagnée et au permis de conduire.

ATTENTION : CONSERVER TRÈS PRÉCIEUSEMENT L'ATTESTATION (*version Bleue Blanc Rouge*) délivrée par la mairie : PAS DE DUPLICATION possible.

Cette formalité peut être accomplie par internet sur : www.service-public.fr

Bureau du Service National de Lyon :

Quartier Général Frère - 24 rue Yves Farge 69007 LYON - Tél : 04 37 27 25 09
Site internet : www.defense.gouv.fr

RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les ressortissants étrangers doivent se rendre en Préfecture (et non plus en mairie), pour toutes les démarches en rapport avec leur titre de séjour (*renouvellement, duplicata...*), car celui-ci est biométrique.
Pour en savoir plus : www.rhone.fr

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation sur la résidence principale sera progressivement supprimée. Pour savoir si vous êtes concerné dès cette année, vous pouvez vous renseigner sur : www.impots.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU), les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Pièces à fournir sur place ou par courrier : une photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois, une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et le cerfa n° 12669*02, disponible en mairie ou sur www.service-public.fr complété.

Facilitez vos démarches !

Rendez-vous sur

www.service-public.fr

rubrique Papiers – Citoyenneté / élections, pour procéder à votre inscription en ligne et /ou obtenir tous les renseignements nécessaires.

Numéros utiles

SERVICES à LA PERSONNE

> ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

67 bd Vivier Merle-69409 Lyon Cedex03
0 810 25 69 80 et www.caf.fr. Perm. Mairie de L'Arbresle : le mercredi sur RDV pris au 04 74 71 00 00

> ASSISTANTES SOCIALES

Du Département : à la Maison du Rhône
493 rue Cl. Terrasse à L'Arbresle - 04 74 72 08 40
De la MSA : Perm. chaque 3ème mercredi du mois de 9h/12h : Centre Social - 7 rue de Verdun à Pontcharra s/Turdine
De la CARSAT : Perm. Mairie de L'Arbresle. Mardi de 9h/12h et 13h/15h30 et vendredi de 9h/12h sur RDV pris au 04 27 82 23 50 de 8h30/12h et 13h30/16h

EMPLOI (www.pole-emploi.fr) / RETRAITE

> PÔLE EMPLOI ET ASSEDEC

3 avenue Pierre Sémard à L'Arbresle - Tél : 3995
> **MISSION LOCALE RURALE** Nord-Ouest Rhône
22 avenue Charles de Gaulle 69170 Tarare

Tél : 04 74 05 00 30
Bureau à L'Arbresle : 3 rue Pierre Sémard (en-dessous du Pôle Emploi). Perm : mardi et jeudi toute la journée sur RDV pris au 04 74 05 00 30 - contact@missionlocale.org

> ICARE

3 avenue Pierre Sémard à L'Arbresle - 04 74 26 72 79
www.groupe-icare.fr - contact@groupe-icare.fr

> Association GRIM

Adresse : 163 Boulevard des États-Unis 69008 Lyon
04 72 84 87 10

> RETRAITE

Permanence CARSAT uniquement sur RDV pris au 3960.
Le jeudi au 203 rue Jean Moulin - Bureau 2 - à L'Arbresle de 9h/12h et 13h30/16h30

> AGENCE RETRAITE CARSAT

CARSAT Rhône Alpes
Adresse : Place Pierre-Marie Durand 69210 L'Arbresle
04 74 01 23 84

Agence retraite CARSAT : 09 71 10 39 60

> RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CICAS)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois en Mairie de L'Arbresle sur RDV pris au 0 820 200 189

TOURISME

> OFFICE DU TOURISME

18 place Sapéon à L'Arbresle - 04 74 01 48 87 office-tourisme@paysdelarbresle.fr - www.arbresle.tourisme.fr

TRANSPORTS

> www.CARS.RHONE.FR - 0 800 104 036

> SNCF - Tél : 36 35

DIVERS

> **CONJOINTS SURVIVANTS :** 2^{ème} samedi du mois de 10h à 11h30 - 203 rue Jean Moulin - Bureau 2 - à L'Arbresle

> **CULTE CATHOLIQUE :** Paroisse Ste Claire - St François sur L'Arbresle - 04 74 01 04 93

> CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Richard CHERMETTE remplaçant de Bernard Chaverot, démissionnaire

> DÉPUTÉ :

Mme SERRE Nathalie
E-mail : nathalie.serre@assemblee-nationale.fr
Adresse : 6 Rue Denave 69170 Tarare
04 74 63 89 80

JURIDIQUE

> CONCILIATEUR : M. OLLAGNIER

à la mairie de L'Arbresle, le 2ème lundi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV pris au 04 74 71 00 00

> **MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE** (délégués des défenseurs des droits) - 09 69 39 00 00

> MUTILÉS ET ACCIDENTÉS DU TRAVAIL (FNATH)

2ème jeudi du mois : de 9h30 à 12h - Salle Lucien Thimonnier, près du stade de L'Arbresle.

VOIRIES / RÉSEAUX DIVERS

> EAU POTABLE

• S.I.E.V.A.
183 route de Lozanne - 69380 Chazay d'Azergues
04 37 46 12 00 - www.sieva.fr - accueil@sieva.fr

> EAUX USÉES - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

• Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle (SIABA) à la CCPA, 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle - 04 74 01 68 90 - Fax 04 74 72 53 39 - siaba@wanadoo.fr www.paysdelarbresle.fr

> ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

pour toute la commune

• Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à la CCPA, 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle - 04 74 01 68 90 - www.paysdelarbresle.fr marion.ribon@paysdelarbresle.fr

> ÉLECTRICITÉ - GAZ

• ENEDIS (Électricité)
• ERDF dépannage pour les clients privés d'électricité ou pour interventions de sécurité - 09 72 67 50 69
• GRDF : urgence sécurité Gaz GRDF - 0 800 47 33 33
• GRDF : Raccordement au gaz naturel - 09 69 36 35 34

ENFANCE et JEUNESSE www.jeunesse.gouv.fr

> **ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE** de Fleurieux
438 montée du Chêne
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/arbresle/du-chene> ce.0693644@ac-lyon.fr - 04 74 72 38 30

> GARDERIE PÉRISCOLAIRE et RESTAURANT SCOLAIRE

École du Chêne - 438 montée du Chêne - Hervé DUMAS et Béatrice BURGHOUT : 04 74 72 43 41 ou 06 37 09 96 53 - periscolaire@mairie-fleurieux.fr

> MAISON DES JEUNES et DE LA CULTURE

ÈVEUX - FLEURIEUX

Local sous l'Espace F. Baraduc, 133 route de Bel Air
Tél : 04 26 18 65 89 ou 06 23 67 18 58
direction@mjcflleurieux.fr - mjcveuxfleurieux.fr

> LES FLEURINOUS (ASSISTANTS MATERNELS)

Local sous l'Espace F. Baraduc, 133 route de Bel Air
06 71 11 54 36 - lesfleurinous@gmail.com

> RELAIS ASSISTANTS MATERNELS "LES ÉCUREUILS"

15 rue de la Mairie - 69210 Lentilly
04 74 01 52 59 - relais.lesecurieux@paysdelarbresle.fr

> ASSOCIATION GRAIN DE SEL

6 impasse Charassin à L'Arbresle - 04 72 42 26 86
Mercredi et jeudi de 15h/18h et samedi 9h/12h

> MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

493 rue Claude Terrasse à L'Arbresle - 04 74 72 08 40
mdr.arbresle@rhone.fr - www.rhone.fr

ADMINISTRATIONS

> FRANCE SERVICES L'ARBRESLE

Rez de chaussée de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle - 04 37 49 70 91
maison.france.service@paysdelarbresle.fr

> IMPÔTS - www.impots.gouv.fr

> **TAXE FONCIÈRE et CADASTRE** - 04 78 63 37 37

> **TAXE D'HABITATION et IMPÔTS SUR LE REVENU**

04 74 05 49 70

> **SERVICE IMPÔTS ENTREPRISES** - 04 78 63 31 15

> **PRÉFECTURE DU RHÔNE** - 04 72 61 61 61

www.rhone.gouv.fr

> SOUS PRÉFECTURE

36 rue de la République - 69658 Villefranche

04 72 61 61 61 - www.rhone.gouv.fr

> SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM Lyon 69907 Lyon cedex 20 - Tél : 36 46
Perm : 203 rue Jean Moulin (Bureau 2) à L'Arbresle
2^{ème} et 4^{ème} mardi de 13h30/16h hors des vacances scolaires

> PRO BTP (protection sociale du bâtiment)

203 rue Jean Moulin à L'Arbresle
Le mercredi de 9h/12h30 sans RDV - le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi du mois de 13h30/17h sur RDV pris au 04 72 42 16 16

URBANISME

> SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais)

39 avenue de Verdun 69440 Mornant - 04 78 48 88 10

> HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOLIHA (solidaire pour l'habitat - anciennement PACT Rhône Ouest) - 04 74 05 35 75

Perm. à la CCPA - 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle sans RDV - 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois

> ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE

1^{er} lundi du mois (sauf août) - 203 rue Jean Moulin (Bureau 1) à L'Arbresle sur RDV pris au 04 72 07 44 55

> CONSEIL EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : HESPUL

14 place Jules Ferry 69006 Lyon
Perm. chez SOLIHA - 28 rue Gambetta à Tarare 3^{ème} mardi du mois de 14h/16h30 sur RDV pris au 04 37 47 80 90 - www.infoenergie69.org

SERVICES DE SANTÉ

> MÉDECIN GÉNÉRALISTES

• Dr GOUTTENOIRE - 37 place des deux Chouettes
07 69 36 30 45

• Dr TRIVES Audrey - 37 place des deux Chouettes
04 72 19 75 94

• Médecin de garde : 04 72 33 00 33

> INFIRMIER

• M. BASLE Gilles - 37 place des deux Chouettes -
Uniquement sur RDV au 06 98 74 15 01

> ART THÉRAPIE

• Mme CHETTIBI - 6 place Benoît Dubost
06 24 61 25 93

> KINÉSITHÉRAPEUTES

• Mme C. PAJOT - Mme S. GENDRON-MOUGENOT

• Mme J. GALLAND - Mme C. JAYET - Mme C. MAILLOT
79 place Benoît Dubost - 04 74 01 26 98

• MECHAUSSIE Julie - Bâtiment A - 37 Place des
deux Chouettes 69210 Fleurieux sur L'Arbresle

• DUSSERRE Noëlie - Bâtiment A - 37 Place des
deux chouettes 69210 Fleurieux sur L'Arbresle

> NATUROPATHE

• Audrey Bouchet - Natur'au féminin
37 pl. Benoît Dubost - 06 98 09 43 41

> OSTÉOPATHES

• Mme A. GARNIER - 37 Place des deux Chouettes
04 74 01 26 98 - 06 22 39 44 90

• Maxence PEYRIEUX - 37 Place des deux Chouettes
• Brigitte OUAIX - 62 pl. Benoît Dubost - 06 98 09 43 41

> PHARMACIE DES ABEILLES Mme I. MANCIAUX

37 Place Benoît DUBOST - 04 74 01 28 08

> AMBULANCES (SOCIÉTÉ LYS)

111 rue de Montepy - 04 74 01 08 40

URGENCES

> SAMU - Tél :15

> POMPIERS - Tél : 18

> GENDARMERIE - Tél : 17

> CENTRE ANTI POISON

Tél : 04 72 11 69 11 - N° d'urgence européen : 112

> MÉDECIN DE GARDE

Week-end à partir du samedi midi et jours fériés

Tél : 04 72 33 00 33

> DÉFIBRILLATEURS

• 1 à la salle polyvalente
• 1 à l'arrière de la mairie, près de l'accès à la médiathèque

> **ALCOOL INFO SERVICE** - 0 980 980 930

> DROGUES ET DÉPENDANCES

Info service - Tél : 0 800 23 13 13 - www.drogues.gouv.fr

> SIDA (CENTRE D'INFORMATION ET DE

DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT)

• Hôpital de la Croix-Rousse (CEGIDD) - Tél : 04 26 10 94 73

• Hôpital Édouard-Herriot - 0 825 08 25 69

• Sida Info-Service - 0 800 840 800

www.sida-info-service.org

> **TABAC INFO SERVICE** - Tél : 3989

www.tabac-info-service.fr

Fermeture de la Trésorerie de l'Arbresle et Mise en place de l'interlocuteur fiscal unique :

Depuis le 1^{er} janvier 2021, toutes vos démarches concernant vos différents impôts seront à réaliser auprès du service des impôts des particuliers (SIP) de Lyon Sud Ouest. La trésorerie de l'Arbresle ne sera plus en charge du recouvrement de vos impôts.

Vous pourrez contacter le SIP de Lyon Sud Ouest au **04 78 63 23 37** ou par le biais de la messagerie sécurisée présente dans votre espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr.

L'accueil y est réalisé sans rendez vous les lundi et jeudi de 8h30 à 16h, et sur rendez vous les mardi et vendredi (*plages horaires identiques*).

ETAT CIVIL 2022

Les naissances *Félicitations aux heureux parents. (publication suite accord des parents)*



Noé DUPUIS
Né le 6 janvier 2022

Nathanaël
CHAUEMANCHE
Né le 20 mars 2022

Margaret VERITÉ
Né le 22 avril 2022

Ninon FIL
Né le 6 mai 2022

Héloïse MANDRIN
Née le 26 sept. 2022

Justin LHOMME
Né le 2 octobre 2022

Malo GOUTARD Née le 13 novembre 2022

Les mariages *Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.*



Angela GALVAN FLORES
& Maxime BAUDY
le 12 février 2022



Agata SZYMONIAK &
Armand BERGERARD
le 30 avril 2022



Ophélie HOBRAICHE &
Vincent JOURLIN
le 14 mai 2022



Marjorie LINARD &
Maxime ABRY
le 18 juin 2022



Alexandra MARTIN &
Hugo TIXIER
le 25 juin 2022



Maria-Louisia FIETTE &
Mathieu LERAY
le 16 juillet 2022



Afiavi LOKOSSI &
Clément SALPOINTE
le 27 août 2022



Marlène JOUBERT &
Christophe CHAUSSENDE
le 27 août 2022



Clara DELESCLUSE &
Sylvère BAECKELANDT
le 8 octobre 2022

Sophie BOUVARD & Pierrick GILLET le 5 novembre 2022

Les décès *Nous adressons nos sincères condoléances aux familles*

Raymonde CHOUCLOUD née CHAPUIS décédée le 3 janvier 2022 à l'âge de 101 ans

Michel LYAN décédé le 16 février 2022 à l'âge de 91 ans

Marc DUPUIS décédé le 16 juin 2022 à l'âge de 78 ans

Marie-Antoinette CHAPUIS née VERMARE décédée le 16 juillet 2022 à l'âge de 86 ans

Josette BAVAROT née JEANPIERRE décédée le 27 octobre à l'âge de 94 ans

